RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Ségolène Royal appelle à respecter la souveraineté de l'Algérie et à réparer l'histoire

Page 3

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 411 JEUDI 29 JANVIER 2026 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

INTEMPÉRIES

FACE AUX VENTS FORTS, LA PROTECTION CIVILE APPELLE AU RESPECT DES CONSIGNES

Pages 4 et 5



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE

Alger et Washington sur une même longueur d'onde

Page 3

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Etat consacre l'approche scientifique dans la gouvernance agricole

Page 6

CULTURE

Le décret pour encadrer la gestion et la sécurité des salles de projection de cinémas publié

Page 11

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Un dispositif complet de protection instauré par décret

L'Algérie vient de renforcer son arsenal législatif dans la lutte contre la traite des personnes avec la publication du décret exécutif n°26-14 du 7 janvier 2026, fixant «le mécanisme national de prise en charge des victimes de ce crime grave».

Ce texte vient concrétiser les dispositions de la loi n°23-04 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, en instaurant un cadre opérationnel précis garantissant protection, assistance et réinsertion des victimes.

Dès son article premier, le décret précise que «le présent décret a pour objet de fixer le mécanisme national de prise en charge des victimes de la traite des personnes», en application directe des articles 12, 15 et 16 de la loi précitée. Ce mécanisme, qualifié de «mécanisme de renvoi», est défini à l'article 2 comme «l'ensemble de mesures et de procédures qui sont prises pour assister, protéger et prendre en charge les victimes (...) depuis leur détection jusqu'à leur prise en charge finale».

Le texte adopte une approche globale, fondée sur les droits humains et les normes internationales. L'article 3 souligne que le mécanisme vise à «détecter, identifier les victimes et à leur renvoi vers les services publics compétents», tout en leur garantissant protection et assistance. Ces principes sont renforcés par l'article 4, qui insiste sur «le respect des choix» de la victime, «l'égalité de traitement», «la non-discrimination» et «la sauvegarde de son intégrité physique».

Le décret consacre tout un chapitre «à la détection» et «à l'identification des victimes». L'article 6 prévoit que celles-ci sont identifiées sur la base «des indicateurs établis et mis à jour par le comité», tandis que l'article 7 impose la mise en place de «mécanismes de vigilance, d'alerte et de détection précoce». L'identification de la victime est considérée comme «une condition fondamentale pour l'accès à la protection et aux droits». Une fois identifiée, la victime bénéficie d'une prise en charge immédiate.

UNE ASSISTANCE SOCIALE, SANITAIRE, JURIDIQUE, JUDICIAIRE ET ÉDUCATIVE

L'article 11 dispose qu'elle est «informée de ses droits et des procédures administratives, juridiques et judiciaires pertinentes dans une langue qu'elle comprend». Le décret garantit également une assistance complète,

incluant «l'assistance sociale, sanitaire, juridique, judiciaire et éducative». Sur le plan sanitaire, l'article 11 précise que la prise en charge comprend «les soins médicaux et psychologiques et la fourniture de médicaments dispensés gratuitement». L'assistance juridique et judiciaire, quant à elle, est détaillée à l'article 12, qui prévoit notamment «l'assistance judiciaire de plein droit à tous les stades de la procédure», «l'anonymat de leur identité» et «la possibilité de demander réparation devant les juridictions».

Le décret accorde une attention particulière à l'accueil et à l'hébergement des victimes. L'article 15 stipule qu'elles sont hébergées dans «des lieux affectés à cet effet», garantissant dignité, sécurité et accompagnement psychosocial.

Ces lieux doivent répondre, selon l'article 17, à «des normes de sûreté, de santé et de sécurité». La finalité du mécanisme est clairement définie à l'article 24, qui prévoit que la prise en charge prend fin par «la réinsertion sociale de la victime», «le retour volontaire au pays d'origine» ou «sur demande de la victime». L'État s'engage également, à travers l'article 25, à prendre «toutes les procédures et les mesures (...) pour protéger la victime contre une nouvelle victimisation».

Enfin, l'article 28 consacre le rôle du fonds d'aide aux victimes de la traite des personnes, qui «contribue à la réinsertion sociale des victimes», confirmant ainsi la volonté des pouvoirs publics d'inscrire cette prise en charge dans la durée.

Par ce décret, l'Algérie se dote d'un outil juridique et institutionnel cohérent, traduisant une volonté affirmée de protéger les victimes de la traite des personnes et de renforcer la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés.

Yanis Aït-Lamara

L'Algérie, exemple africain dans l'accès universel à l'énergie

Dans un continent où l'accès à une énergie moderne reste un défi criant, l'Algérie se distingue comme un exemple de réussite. En effet, la Commission africaine de l'énergie (AFREC), organe de l'Union africaine, vient de mettre en lumière ses performances exceptionnelles dans un rapport consacré aux Objectifs de développement durable. Le pays figure ainsi parmi les rares en Afrique à afficher un taux d'accès à l'électricité et au gaz naturel avoisinant les 100 %. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard.

L'AFREC l'attribue explicitement à des politiques publiques « fortes » et à des infrastructures énergétiques robustes. « L'Algérie a maintenu un taux de couverture de 100 % d'accès à l'énergie, malgré la croissance démographique, principalement grâce à ses infrastructures énergétiques bien établies et aux subventions publiques soutenues », précise le rapport. Cette chaîne d'approvisionnement bien développée et l'engagement constant de l'État ont permis une intégration fluide des nouveaux ménages dans les systèmes énergétiques modernes.

Par ailleurs, la comparaison à l'échelle de l'Afrique du Nord est éloquente. Le pays surpasse ses voisins avec un accès à l'électricité quasi universel et plus de 90 % des besoins des ménages satisfaits en matière de cuisson propre. L'agence africaine crédite cette avance à des « programmes de subventions bien structurés et à un réseau de distribution performant », faisant de l'énergie un levier clé de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie.

Toutefois, ce tableau algérien positif offre un contraste frappant avec la situation globale du continent. Le rapport de l'AFREC rappelle que le taux d'électrification moyen en Afrique n'est que de 61 %. Cela signifie que près de 563 millions de personnes, principalement dans les zones rurales et périurbaines, vivent toujours sans électricité. Les disparités régionales sont abyssales : en Afrique de l'Est, de l'Ouest et centrale, seulement 28 % de la population a accès à l'électricité. De même, l'accès à des solutions de cuisson propres constitue un autre défi majeur. Seulement 35 % des Africains en bénéficient, laissant plus de 940 millions de personnes dépendre de combustibles polluants, avec des impacts sanitaires et environnementaux graves. Ce double déficit – en électricité et en cuisson propre – freine considérablement le développement durable et la croissance inclusive.

Cependant, malgré ses succès, l'Algérie n'est pas exempte de défis. L'AFREC salue les avancées du pays dans le domaine des énergies renouvelables, mais souligne la nécessité d'accélérer la transition pour augmenter la part du renouvelable et réduire la dépendance aux combustibles fossiles. Cet enjeu de diversification est crucial pour la résilience et la durabilité à long terme du modèle énergétique national.

Le rapport identifie également un obstacle transversal à toute l'Afrique : le financement. L'accès aux capitaux reste « un obstacle majeur » à la réalisation de l'objectif d'une énergie moderne et durable pour tous. L'AFREC estime que des investissements annuels de l'ordre de 50 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, auxquels s'ajoutent environ 4 milliards de dollars par an pour les modes de cuisson propres. L'agence appelle à une mobilisation financière accrue et au renforcement des partenariats public-privé pour combler ce déficit. Le modèle algérien, spécifique par sa capacité à financer de lourdes subventions via ses ressources hydrocarbures, montre l'importance d'un engagement étatique fort dans la planification et le déploiement des infrastructures.

Le rapport de l'AFREC dresse un double constat. D'un côté, il présente l'Algérie comme une référence opérationnelle, prouvant qu'avec des politiques volontaristes et des investissements soutenus, l'accès universel à l'énergie est atteignable en Afrique. De l'autre, il révèle l'ampleur du chemin restant à parcourir au niveau continental, où la fracture énergétique persiste. La réussite algérienne sert ainsi à la fois de benchmark et de rappel à l'action, démontrant la faisabilité technique et sociale de l'accès pour tous, tout en soulignant l'urgence de mobiliser des financements massifs et ciblés pour transformer cette possibilité en réalité pour l'ensemble des Africains.

Mustapha Kateb

Algérie Poste renforce la cybersécurité pour sécuriser les moyens de paiement électronique

La directrice générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bechiri, a réaffirmé, hier, à Alger, l'engagement de l'entreprise à développer ses services numériques tout en garantissant la sécurité des moyens de paiement électronique. Mme Bechiri présidait l'ouverture d'une journée d'étude intitulée «La cybersécurité et son rôle dans la lutte contre l'escroquerie visant les usagers des moyens de paiement électronique». Elle a insisté sur la nécessité pour Algérie Poste de renforcer ses infrastructures numériques, en mettant en place des systèmes de contrôle intelligents capables de détecter précocement les comportements suspects et les violations potentielles. Dans ce cadre, l'entreprise mise sur des mécanismes d'authentification multifactoriels, le chiffrement des données et des transactions, ainsi que sur l'exploitation de l'intelligence artificielle et de l'analyse comportementale, afin d'identifier et de prévenir les tentatives d'arnaques avant qu'elles ne se concrétisent. «Nous adaptons en permanence notre système organisationnel aux exigences de la cybersécurité, en modernisant nos procédures internes pour garantir clarté, rigueur et traçabilité», a souligné Mme Bechiri. La directrice générale a rappelé que cette initiative intervient dans un contexte national marqué par une transition numérique accélérée et une forte expansion des paiements électroniques. La sécurité cybernétique constitue ainsi un enjeu stratégique, non seulement pour protéger les systèmes et les données, mais également pour assurer la continuité du service public numérique et renforcer la confiance des usagers. Lors de cette journée, le commandant Mohamed-Amine Attafi, représentant le commandement de la Gendarmerie nationale, a présenté une communication sur «l'escroquerie électronique», expliquant les méthodes d'investigation utilisées pour traquer ces crimes et prodiguant des conseils aux citoyens afin d'éviter d'en être victimes. Le commissaire de police Belkhiri Amine, au nom de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a, quant à lui, abordé les «crimes d'escroquerie à travers l'espace cybernétique et leur impact sur la société». Il a présenté le plan d'action de la DGSN pour lutter contre ce type de criminalité et a insisté sur la formation continue des forces de l'ordre pour faire face à ces nouvelles menaces numériques. Cette initiative illustre la volonté d'Algérie Poste et des institutions nationales de conjuguer innovation technologique et sécurité afin de protéger les usagers et d'accompagner la transition numérique du pays dans un cadre sûr et fiable.

S. M.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Ségolène Royal appelle à respecter la souveraineté de l'Algérie et à réparer l'histoire

L'ancienne ministre française à la Transition écologique et présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a appelé, mardi soir, à partir d'Alger, au respect de la souveraineté de l'Algérie, dénonçant ce qu'elle a qualifié de «postures politiciennes» chez une partie de la classe politique de son pays.



La cérémo
À cette occasio
Dans un contexte de tensions diplomatiques qui perdurent entre Alger et Paris, en raison notamment de la surenchère politico-médiatique exercée par les autorités françaises, Mme Royal a estimé à sa sortie de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qu'une relation algéro-française saine ne peut se construire que sur la base d'un respect mutuel, de la restitution par la France des archives et des objets qui ont appartenu à l'Emir Abdelkader, abordant sans ambages le dossier des essais nucléaires français en Algérie que l'ancienne puissance coloniale continue d'escamoter, refusant, entre autres, toute réparation due aux victimes algériennes.

«Je suis venue en Algérie écouter et apprendre dans deux domaines : la créativité économique et la culture. Car l'Association pour l'amitié entre la France et l'Algérie que je préside travaille depuis plus de 60 ans au développement du dialogue, de l'amitié, de l'échange, de la compréhension mutuelle et de la recherche de perspectives communes», a-t-elle dit dans une déclaration à la presse.

«Il faut faire reculer les postures politiciennes, les provocations, les discours qui déchirent, de la part de ceux qui ne veulent pas que l'Algérie avance et qui ne veulent pas encore admettre la souveraineté nationale de l'Algérie, son rôle diplomatique dans le monde, sa décision de non-alignement, sa liberté totale de choisir ses alliances et ses causes», a-t-elle déclaré avec un ton et une clarté qui tranchent avec l'attitude néocoloniale et les déclarations méprisantes à l'égard des autorités algériennes et de l'Algérie de nombreux responsables gouvernementaux et politiques de l'Hexagone.

«Moi je respecte profondément cela et j'espère que les autorités françaises finiront aussi par respecter cette souveraineté nationale de l'Algérie», a ajouté finaliste à la présidentielle française de 2007 qui s'est démarquée depuis le début de la crise diplomatique des attaques proférées par Paris envers notre pays, rappelant régulièrement que la colonisation française était un crime abject.

«L'histoire entre la France et l'Algérie est une histoire blessée, faite de domination, de violences indignes, mais aussi de luttes, de résistance, de destins mêlés, de familles construites entre les deux rives, de projets économiques et culturels communs, de partenariats et de potentiels trop souvent occultés ou méconnus que nous devons mettre en valeur», a-t-elle noté. Et d'estimer que «l'amitié réparée entre nos pays et nos peuples doit se réaliser, je le souhaite de tout mon cœur pour construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue» rompu par Paris, faute d'arguments solides pour justifier ses escalades diplomatiques au nom de valeurs politiques, morales et humanistes, bafouées sur son propre sol et partout ailleurs, pour des considérations géopolitiques très discutables mais surtout douteuses.

«La reconstruction de l'amitié entre la France et l'Algérie est un devoir que nous avons d'abord envers les jeunes générations des deux rives qui ne demandent qu'à développer ensemble leurs projets», a-t-elle estimé.

Pour ce faire, «le premier geste que doit faire la France, qui aurait dû être fait depuis longtemps, c'est la restitution des biens culturels et des archives, et j'y mettrai toute ma force. D'abord les objets de l'Emir Abdelkader et des autres personnalités algériennes», a expliqué Mme Royal, appelant également à «restituer les ossements de tous les chouhada conservés au Musée de l'homme pour qu'ils soient honorablement inhumés comme l'a dit le président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Il y a aussi cette question des archives qui sommeillent dans les centres français, dont une grande partie est retenue à Aix-en-Provence, et que l'Algérie ne cesse de réclamer.

Selon elle, il faut restituer «toutes les archives qui sont conservées à Aix-en-Provence et qui ont été en partie numérisées et donc qui peuvent être rendues très rapidement». Il en est de même pour le canon Baba Merzoug qui se trouve dans le port de Brest (nord-ouest de la France) depuis 1833. «Tout cela c'est d'ailleurs la commission mixte Histoire et Mémoire qui l'a confirmé dans son rapport du 22 novembre 2023», a-t-elle rappelé, non sans omettre d'appeler la France à réparer les dégâts engendrés par ses essais nucléaires dans le Sahara algérien et aux séquelles toujours visibles sur la nature et les hommes.

Mme Royal a appelé en effet à remettre à l'Algérie «les archives et le dossier complet sur les essais nucléaires dans le Sahara afin de mesurer l'ampleur en effet des dégâts et les réparer». Se faisant sienne un propos de l'Emir Abdelkader qui a dit un jour que «l'homme est grand par ce qu'il sait, et noble par ce qu'il fait», elle a plaidé en faveur de la restitution au peuple algérien «des objets qui lui appartiennent» et qui font partie du récit historique national. «C'est ce que je dirai au président (français) Emmanuel Macron à mon retour pour l'inciter à agir en ce sens, comme d'ailleurs il l'avait dit au début de son quinquennat», a-t-elle ajouté. «Je voudrais terminer par cette belle pensée de l'Algérien Saint Augustin, né à Tagaste, qui a écrit ceci : La vérité est comme un lion, laisse-la libre, elle se défendra elle-même», appelant «à libérer la vérité de nos passés et construire une nouvelle alliance par des projets communs, d'égal à égal».

Lyès M.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE

ALGER ET WASHINGTON SUR UNE MÊME LONGUEUR D'ONDE

L'Algérie et les Etats-Unis continuent d'accorder leurs violons sur les questions stratégiques, dans le cadre du raffermissement de leurs relations économiques et une coopération sécuritaire qui ne date pas d'aujourd'hui, pour faire face aux défis de plus en plus difficiles et multiples des mutations et tensions géopolitiques que connaît le monde dans sa globalité. C'est en substance le message qu'a fait passer le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, Massad Boulos, à sa sortie mardi soir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa deuxième visite en Algérie, après celle du mois de juillet dernier.

Boulos a souligné la solidité des relations algéro-américaines, réitérant l'engagement commun des deux pays à œuvrer pour un avenir plus pacifique et plus prospère. «J'ai évoqué avec le président de la République notre engagement commun à renforcer notre coopération, notamment en matière de promotion de la paix et de traitement des préoccupations sécuritaires et régionales», a-t-il a déclaré à la presse à sa sortie d'audience au siège de la Présidence de la République.

La question sécuritaire, notamment au Sahel, n'est pas seulement une préoccupation propre aux pays de cette région et des États voisins, dont l'Algérie qui a fait la douloureuse expérience de la lutte contre le terrorisme islamiste et qui a été l'une des rares voix à alerter sur le caractère transnational de ce phénomène aux connexions avérées avec les réseaux de narcotrafics, de vente d'armes et de traite humaine.

D'où l'intérêt des Etats-Unis à renforcer leur coopération dans ce domaine, qui a été également abordé par le responsable américain, lors de sa rencontre avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, au siège du ministère.

«J'ai discuté des efforts conjoints en faveur du soutien à la paix et à la stabilité, y compris dans la région du Sahel», a-t-il affirmé à ce propos à la presse. Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères avait affirmé que lors de la rencontre en tête à tête que le ministre d'Etat a eu avec Boulos, et qui a été suivie d'une réunion élargie aux membres des délégations algérienne et américaine, les deux responsables ont «procédé à un échange de vues sur les principales questions d'actualité dans le monde arabe et en Afrique, notamment les développements de la situation en Libye, dans la région sahélo-saharienne et au Sahara occidental», lit-on dans le communiqué du MAE. Les deux parties ont également passé en revue «les différents aspects des relations algéro-américaines» et examiné les moyens de les renforcer et de «les hisser au plus haut niveau possible».

Dans ce cadre, «les deux parties ont souligné l'importance du renforcement du dialogue stratégique établi entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique et réaffirmé la nécessité de poursuivre la dynamique positive que connaît le partenariat bilatéral, notamment dans les domaines économiques», ajoute le communiqué. En ce sens, le responsable américain a mis en avant, à sa sortie du siège de la Présidence de la République, «les importantes potentialités d'élargissement des relations commerciales entre les deux pays, à la faveur des bases solides de leur coopération économique», notamment dans le secteur énergétique qui a connu ces cinq dernières années un intérêt accru des grands majors américains, en l'occurrence Exxon Mobil et Chevron.

Boulos s'est donc entretenu avec le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, dans l'objectif «d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat commercial et d'examiner les voies et moyens permettant aux deux pays d'œuvrer de concert pour l'intérêt mutuel», a-t-il affirmé. Le haut conseiller du président américain a également indiqué, en conclusion, que cette visite a renforcé sa confiance quant à «la solidité des relations américano-algériennes et notre engagement commun à bâtir un avenir plus pacifique et plus prospère pour nos deux pays et pour la région».

Lyès M.

FACE AUX VENTS FORTS, LA PROTECTION CIVILE APPELLE AU RESPECT DES CONSIGNES

Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Protection civile, Nassim Bernaoui, a appelé, hier sur les ondes de la Radio nationale, à la plus grande vigilance et a prodigué une série de conseils face à la tempête de vents violents annoncée pour hier et aujourd'hui jeudi, affirmant que «le Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie (ONM), a été réévalué à trois reprises.



Cette situation a conduit la Protection civile à publier un communiqué préventif appelant les citoyens à redoubler de vigilance afin d'éviter les accidents».

Selon M. Bernaoui, cet épisode climatique, bien que limité dans le temps, présente des risques réels pour les personnes et les biens. «Il ne s'agit pas d'alarmer la population, mais d'adopter les bons comportements au bon moment», a-t-il souligné, rappelant que «la priorité reste la préservation des vies humaines.

Les vents violents, parfois accompagnés de fortes rafales de pluie et d'une mer très agitée, peuvent provoquer des chutes d'arbres, des effondrements partiels de murs ou de balcons, ainsi que des coupures d'électricité». Le responsable a insisté sur «la nécessité de respecter strictement les consignes de prévention pour limiter les risques d'accidents domestiques et de circulation, dans ce contexte météorologique exceptionnel marqué par des vents violents et des vagues pouvant atteindre jusqu'à 12 mètres».

A cet effet, il a recommandé aux citoyens de sécuriser leur environnement immédiat, notamment en fixant ou en rangeant les objets exposés au vent. «Il est impératif de fixer ou de ranger les objets exposés au vent, de prévoir des moyens d'éclairage de secours, de protéger les surfaces vitrées et de remonter les stores», a-t-il précisé.

VIGILANCE CHEZ SOI, SUR LES ROUTES ET LES ZONES CÔTIÈRES

A l'intérieur des habitations, la prudence est également de mise. Il est conseillé de s'éloigner des fenêtres, des balcons et des structures fragiles, en particulier dans les zones où le bâti est ancien. Les habitants des immeubles vétustes sont appelés à éviter de stationner ou de s'abriter sous les balcons et les murs extérieurs susceptibles de céder sous l'effet des rafales. Les véhicules, le matériel et les animaux doivent, autant que possible, être mis à l'abri afin de réduire les risques de dégâts matériels ou de blessures.

Sur les routes, la vigilance doit être renforcée. Les usagers sont invités «à réduire leur vitesse afin d'améliorer la visibilité et d'éviter les obstacles», les vents pouvant entraîner des déviations de trajectoire, des chutes d'objets ou de panneaux, voire des renversements, notamment pour les poids lourds. Avant tout déplacement, il est conseillé «de s'informer sur les conditions météorologiques et l'état du réseau routier», «d'éviter les zones boisées», «de limiter la vitesse» et «de prévenir un proche de l'itinéraire prévu».

La Protection civile appelle également à la prudence dans les zones côtières. Les citoyens sont invités «à éviter les sorties en mer ainsi que les abords des lacs et des fleuves», en raison de l'état de la mer et de la hauteur des vagues.

Les pêcheurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs, sont appelés à reporter leurs sorties jusqu'à la fin de la validité du BMS. «Les vagues peuvent être extrêmement dangereuses et emporter aussi bien des embarcations que des personnes se trouvant à proximité», a averti M. Bernaoui. Les professionnels du bâtiment, de leur côté, doivent «placer leurs grues en position de girouette» et sécuriser les chantiers afin d'éviter tout incident.

Concernant la situation sur le terrain, le sous-directeur des statistiques et de l'information a fait savoir que «les interventions enregistrées jusqu'à présent restent limitées et n'ont pas causé de pertes humaines. Des chutes d'arbres, de poteaux électriques et quelques effondrements partiels ont été signalés dans certaines wilayas, notamment à l'Ouest et au Centre du pays, entraînant par moments des perturbations de la circulation. «Fort heureusement, aucun décès n'a été enregistré en lien direct avec cet épisode venteux», a-t-il indiqué, tout en appelant à maintenir un haut niveau de vigilance.

M. Bernaoui a également rappelé que des mesures préventives ont été prises par les pouvoirs publics, notamment la suspension des cours pour les trois cycles dans certaines régions et la fermeture de sites touristiques. Toutefois, il a tenu à préciser que «la suspension des cours ne signifie pas que les enfants peuvent sortir librement», appelant les parents à les garder à l'abri et à leur expliquer les dangers liés à ces conditions météorologiques.

Enfin, la Protection civile rappelle ses numéros d'urgence, le «14» et le «1021», à contacter en cas de danger ou de situation nécessitant une intervention. «L'essentiel est d'anticiper, de suivre les consignes et de limiter les déplacements non indispensables», a conclu Nassim Bernaoui, soulignant que cet épisode, bien que bref, exige de chacun un comportement responsable et solidaire.

Pour rappel, l'alerte météorologique prévoit des vents touchant notamment les wilayas côtières et intérieures, avec des rafales comprises entre 60 et 80 km/h, pouvant atteindre localement 120 km/h durant la période de validité du Bulletin météorologique spécial (BMS).

F. B.

Le ministère de l'Intérieur appelle à la prudence sur les routes

Le ministère de l'Intérieur a lancé, hier, un appel urgent à tous les usagers de la route suite à une alerte météorologique annonçant des vents violents pouvant atteindre 120 km/h dans plusieurs wilayas du pays. Selon le communiqué du ministère, «ces conditions rendent la circulation extrêmement dangereuse et nécessitent une vigilance maximale de la part des conducteurs, cyclistes et piétons».

Dans ce contexte, le ministère insiste sur «l'importance de prévenir les accidents et de protéger les vies et les biens. Les vents violents peuvent provoquer des mouvements brusques des véhicules, diminuer la visibilité en soulevant poussière et débris, et augmenter les risques de chutes ou de collisions».

Pour les automobilistes, le ministère recommande plusieurs mesures de sécurité, notamment «réduire la vitesse, car les rafales de vent peuvent dévier soudainement les véhicules de leur trajectoire, notamment lors des dépassements ou sur les ponts», ajoutant que «les fenêtres dans les habitations doivent rester fermées et la climatisation activée en mode recyclage pour éviter l'intrusion de poussière. Les conducteurs doivent tenir fermement le volant, particulièrement face aux vents latéraux, et faire preuve de vigilance lors des dépassements de camions ou d'autobus, qui peuvent créer des rafales soudaines. Les charges excédentaires ou mal arrimées sont fortement déconseillées. Dans la mesure du possible, il est préférable de garer les véhicules dans un lieu sûr ou un garage jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques».

Pour les cyclistes, le ministère recommande «le port obligatoire du casque», «de s'éloigner du bord de la route» et «d'éviter les zones exposées comme les ponts et les côtes», comme il conseille «de choisir des itinéraires protégés», «d'éviter les heures de pointe où les vents et la poussière sont plus intenses», et «d'allumer les feux avant et arrière en permanence pour rester visible». Pour les piétons, la vigilance est tout aussi cruciale. Il est conseillé «de s'éloigner des arbres, panneaux publicitaires et autres structures susceptibles de tomber, de faire attention lors de la traversée des routes et d'éviter l'usage des parapluies, qui peuvent se retourner sous l'effet du vent». Le ministère rappelle que «suivre les bulletins météorologiques», «reporter les déplacements non essentiels» et «rester attentif aux objets volants comme branches ou sacs plastiques sont autant de gestes simples mais vitaux».

En cas d'urgence, les citoyens sont invités «à contacter immédiatement les services de la Protection civile».

Cet appel officiel souligne une fois de plus que la prudence et la responsabilité individuelle sont essentielles pour limiter les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes. Dans ces conditions, chaque geste compte pour assurer la sécurité de tous.

F. B.

VENTS VIOLENTS ET PERTURBATIONS GÉNÉRALISÉES

LES SERVICES DE SECOURS À L'ŒUVRE À TRAVERS LE PAYS

Les vents forts annoncés depuis 48 heures ont provoqué de nombreux désagréments et des dégâts matériels dans plusieurs régions du pays, sans faire de victimes. Selon le bilan arrêté hier à 18 heures par les services compétents, les rafales, parfois supérieures à 120 km/h localement, ont fortement perturbé la vie quotidienne, la circulation, le fonctionnement de secteurs stratégiques et les déplacements des citoyens, poussant les autorités à déclencher des mesures préventives d'envergure.

Des cellules de veille ont été installées dans l'ensemble des wilayas concernées pour assurer un suivi permanent de la situation et une intervention rapide si nécessaire. Dès mardi soir et tout au long de la journée d'hier, la Direction générale de la Protection civile, via la Direction de la prévention, a rapporté de multiples interventions liées aux conditions météorologiques instables. Chutes d'arbres, effondrements de murs, câbles électriques arrachés et glissements de terrain ont été signalés dans plusieurs wilayas, notamment Alger, Tizi-Ouzou, Chlef, Tipasa, Mostaganem, Tissemsilt, Skikda et Sidi Bel Abbès. Ces interventions, coordonnées avec les cellules de veille locales, ont permis d'anticiper les risques et de mobiliser rapidement les moyens nécessaires.

A Benaïria (Chlef), l'effondrement d'un mur de protection d'un logement individuel n'a heureusement fait aucune victime. À Alger, un arbre est tombé sur des lignes électriques dans le quartier Aïn Allah, provoquant des perturbations localisées sans blessés. A Sidi Slimane (Tissemsilt), un glissement de terrain a endommagé le mur d'une habitation rurale. Des incidents similaires ont été recensés à Skikda et Sidi Bel Abbès.

Les unités de la Protection civile ont effectué 3 603 interventions à l'échelle nationale, soit une toutes les 24 secondes. Elles ont concerné principalement les évacuations sanitaires, les accidents de la circulation et domestiques, l'extinction d'incendies et la sécurisation liée aux intempéries. Concernant spécifiquement les vents violents, quatre opérations ont porté sur des chutes d'arbres, effondrements de murs et poteaux ou câbles électriques, sans aucune perte humaine.

La vigilance a été renforcée sur les axes routiers. Sur l'autoroute Est-Ouest, à Karaïma (Chlef), la chute d'un panneau de signalisation a nécessité l'intervention rapide des équipes pour sécuriser la circulation. Les usagers ont été invités à réduire leur vitesse et à respecter les distances de sécurité, tandis que les cellules de veille routière suivaient l'évolution des conditions en temps réel. Dans l'Ouest du pays, plusieurs routes nationales ont été placées sous alerte en raison des vents forts accompagnés de sable et poussière réduisant la visibilité, notamment à Tlemcen, El Bayadh, Sidi Bel Abbès et Tizi Ouzou.

MESURES PRÉVENTIVES DANS L'ÉDUCATION ET LE SPORT

Face à l'ampleur du phénomène, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la suspension des cours à tous les niveaux dans de nombreuses wilayas concernées par l'alerte météo de niveau trois. Initialement limitée à plusieurs wilayas, la mesure a été élargie après des informations complémentaires sur des vents pouvant atteindre 120 km/h. Le ministère de la Solidarité nationale a également suspendu les activités pédagogiques dans ses établissements, incluant centres psychopédagogiques, écoles spécialisées et structures d'accueil de la petite enfance.

Le sport n'a pas été épargné : la Fédération algérienne de football a reporté tous les matchs, toutes catégories et divisions confondues, sur la base du bulletin météorologique de l'Office national de la météorologie.

TRANSPORTS PERTURBÉS ENTRE CIEL, MER ET VILLES

Les rafales de vent ont également fortement impacté le secteur des transports. La compagnie nationale Air Algérie a annoncé l'annulation de plusieurs vols domestiques programmés hier mercredi à partir, en raison des perturbations météorologiques. Parmi les vols concernés figurent notamment les liaisons Alger-Tlemcen, Alger-Tébessa, Alger-Constantine, Alger-Annaba, Alger-Biskra et Alger-Batna. Là encore, des cellules de veille ont été activées au sein de la compagnie pour suivre l'évolution des conditions et informer les passagers en temps réel.

Dans son communiqué, Air Algérie a indiqué qu'elle communiquerait régulièrement sur l'évolution de la situation et sur les mises à jour relatives aux vols et aux destinations concernées. La compagnie a présenté ses excuses à ses clients pour ces désagréments indépendants de sa volonté et les a invités à contacter le centre d'appels ou les agences commerciales pour toute information complémentaire.

Le transport maritime n'a pas été en reste.

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a annoncé le report de plusieurs traversées programmées pour le week-end, en raison des mauvaises conditions météorologiques en mer. La traversée Skikda-Marseille a ainsi été reportée, tout comme celle reliant Marseille à Oran. Les voyageurs concernés ont été appelés à prendre leurs dispositions et à respecter les nouveaux horaires d'enregistrement communiqués par l'entreprise, sous la supervision de cellules de veille portuaires.

En milieu urbain, la Société d'exploitation du métro d'Alger a rassuré les usagers en confirmant que le service du métro se poursuivait normalement, dans des conditions sûres. Toutefois, des consignes de prudence ont été rappelées dans certaines stations, notamment Hay El Badr et Les Chantiers, où les voyageurs ont été invités à s'éloigner du bord des quais.

VIGILANCE MAXIMALE ET MOBILISATION GÉNÉRALE

A Alger, la wilaya a fermé les espaces forestiers et parcs publics, dont le parc des Sablettes, le Jardin d'Essai du Hamma et le parc zoologique de Ben Aknoun.

Des cellules de veille ont été installées pour assurer le suivi et intervenir si nécessaire. Les citoyens ont été invités à éviter les zones ouvertes, côtières et forestières, à sécuriser les objets susceptibles de tomber et à ne pas stationner près des arbres ou poteaux électriques.

A Blida, la Conservation des forêts a dégagé plusieurs arbres tombés sur les routes, mobilisant d'importants moyens humains et matériels. La vigilance reste de mise, les services météorologiques maintenant l'alerte et appelant les citoyens à la prudence face à la persistance des vents forts. Malgré l'ampleur des rafales et les perturbations dans de nombreux secteurs, aucun décès n'a été enregistré, témoignant de l'efficacité des mesures préventives, de la mobilisation des cellules de veille et de la coordination des services de secours face à un épisode météorologique d'une rare intensité.

F.B.

SONELGAZ MOBILISE TOUS SES MOYENS FACE AUX INTEMPÉRIES POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE

Face aux récentes perturbations météorologiques caractérisées par de fortes pluies et de violentes rafales de vent ayant touché plusieurs régions du pays, les services de Sonelgaz Distribution ont activé des plans d'urgence et mis en place des cellules de suivi. Cette mobilisation totale des moyens humains et matériels au niveau des différents coins du pays vise à assurer la continuité et la qualité de l'alimentation en électricité et en gaz, ainsi qu'une intervention rapide sur les pannes urgentes.

En effet, les équipes techniques sont engagées sur plusieurs fronts pour rétablir le réseau électrique endommagé. À Tizi Ouzou, la chute d'un poteau, l'interruption de lignes et l'inondation de transformateurs ont nécessité la mobilisation des cinq districts, renforcés par des soutiens externes. Grâce à des actions immédiates, l'alimentation a déjà été rétablie dans de nombreuses communes comme Béni Douala, Azzazga ou Azeffoun.

Par ailleurs, dans la wilaya de Batna, les interventions se poursuivent malgré des conditions climatiques difficiles dans les communes de Chaâba, Boulehilet ou Lazrou. De même, à Béjaïa, plus de 15 équipes appuyées par une vingtaine de véhicules sont à l'œuvre pour réparer les dégâts à Béjaïa, Oued Ghir, Amizour et ailleurs.

En outre, à M'sila, les interventions intensives se poursuivent pour le cinquième jour consécutif à travers tous les districts électriques. Aussi, dans d'autres wilayas comme Bordj Bou Arréridj, une panne technique au village Sidi Zeitoun a été traitée, permettant une alimentation provisoire via un réseau de secours en attendant les travaux définitifs.

Cette réponse opérationnelle s'accompagne d'un dispositif préventif renforcé. Suite au bulletin météorologique annonçant de nouveaux vents violents, et sous la supervision du ministère de l'Énergie, Sonelgaz a activé son plan de suivi des situations exceptionnelles. Une cellule centrale de coordination a été installée au siège du groupe pour un suivi en temps réel et une intervention rapide sur tout le territoire.

Par ailleurs, ce plan préventif comprend la mobilisation de toutes les équipes d'intervention, de téléconduite et du centre national d'appel, renforcées par des moyens humains et matériels supplémentaires, incluant le recours à des entreprises qualifiées. L'objectif est clair : sécuriser les installations, préserver la qualité du service public et intervenir immédiatement en cas de nouvelle perturbation.

Selon toute vraisemblance, sonelgaz réaffirme son rôle ainsique son engagement à assurer la continuité et la sécurité de l'alimentation en électricité et en gaz, en maintenant une vigilance maximale et une capacité d'intervention d'urgence pour faire face aux aléas climatiques.

Mustapha K.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Etat consacre l'approche scientifique dans la gouvernance agricole

Le secteur de l'agriculture vient de prendre de manière effective une nouvelle orientation, consacrant notamment la primauté du scientifique sur l'administratif, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de ces derniers mois.



Telle est la vision qu'a confirmée le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en faisant état de «l'adoption d'une vision scientifique» et de «la rupture avec l'approche administrative», lors de la première réunion du Conseil national scientifique de la sécurité alimentaire qu'il a présidée mardi. C'est sur cette orientation que le président de la République a eu en tout cas à insister durant l'année précédente, notamment lors d'une réunion du Conseil des ministres l'été dernier, lorsqu'il a instruit le gouvernement de lancer la réforme de la loi portant orientation foncière, en y impliquant les experts et les scientifiques.

Cependant, au mois d'octobre, il a réitéré ce choix en donnant des orientations pour accélérer la modernisation des différentes filières, le renforcement de la mécanisation et des rendements en s'appuyant sur l'expertise scientifique.

Dans cette optique, le Conseil scientifique de la sécurité alimentaire, créé à l'occasion de la dernière Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture et installé samedi dernier par le Premier ministre Sifi Ghrieb, s'avère l'un des principaux piliers de cette nouvelle approche.

Cette instance constituera, en effet, «un appui scientifique essentiel pour le ministère de l'Agriculture», a déclaré Yacine Oualid, en indiquant que «l'objectif de sa création est d'opérer un véritable changement de paradigme dans la gestion du secteur, à travers le recours à la recherche scientifique avant la prise de décision, et l'abandon de la logique administrative traditionnelle dans la gestion des affaires et les questions agricoles». Pour le ministre, ce changement de cap trouve sa justification dans le fait que «la modernisation du secteur agricole ne peut se concrétiser sans s'appuyer sur la recherche scientifique et sans valoriser les compétences présentes au sein de l'université algérienne, ainsi que les chercheurs et experts, en plus de la valorisation des travaux de recherche demeurés jusque-là inexploités».

«ABANDONNER LA LOGIQUE TRADITIONNELLE»

Pour ce faire, le ministre a énuméré un nombre de programmes auxquels ce nouveau conseil devra contribuer dès cette année, parmi lesquels, «l'augmentation du rendement à l'hectare pour les cultures stratégiques, en particulier les céréales, à travers l'exploitation des résultats de la recherche scientifique dans le domaine agricole» et «l'augmentation de la production nationale de viandes rouges en s'appuyant sur la recherche scientifique, en vue de réduire les coûts de production».

Au niveau de la stratégie globale de développement du secteur, la nouvelle instance contribuera surtout à «l'élaboration de politiques publiques efficaces dédiées au secteur agricole, fondée sur une utilisation optimale des ressources et devant avoir un impact direct sur la productivité», à «la révision de la loi d'orientation agricole, en application des instructions du président de la République», ainsi qu'«au développement de la mécanisation agricole», a expliqué le ministre.

En tout cas, tel que l'a indiqué son président, le professeur Ammar Azioune, qui est également directeur du CRBt (Centre de recherche en biotechnologie) de Constantine, le Conseil scientifique pour la sécurité alimentaire est composé dans la phase actuelle de 33 membres, qui sont «des élites algériennes, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, dans diverses spécialités».

Sur le plan opérationnel, eu égard aux missions qui lui sont confiées, ce nouveau conseil scientifique devra constituer «une base technique solide à même d'accompagner la stratégie du secteur pour la réalisation de la sécurité alimentaire, compte tenu des transformations actuelles, particulièrement géopolitiques et climatiques», a déclaré son président.

Aussitôt annoncée, cette nouvelle vision n'a pas tardé à susciter les réactions de nombreux agriculteurs et des spécialistes en la matière. L'ingénieur agronome Hamoud Zitouni a ainsi indiqué, hier, que «les professionnels ont besoin d'être bien écoutés parce que ce sont eux qui (travaillent, ndlr), mais ils ont besoin d'être accompagnés pour rendre lisibles leurs préoccupations et traduites en actes clairs de gouvernance. Il faut un bon et lucide pilotage».

Mohamed N.

SEMENCES LOCALES ET INTRODUCTION DE NOUVELLES CULTURES

LANCEMENT DE DEUX PROJETS STRATÉGIQUES

Semences, plants, introduction de nouvelles techniques dans la production de viandes, sont autant de volets du secteur de l'agriculture qui font l'objet de projets qui viennent d'être lancés afin de parvenir à l'autonomie des différentes filières, tant végétales qu'animales et en finir avec la dépendance l'importation d'intrants.

Tel est l'un des aspects de la nouvelle feuille de route tracée pour le secteur, dont le ministre a fait état du lancement de «projets effectifs pour la production locale de semences hybrides», en se fixant comme objectif de «réduire la dépendance quasi totale aux semences importées (et) valoriser les recherches et expériences réalisées avec succès au niveau de plusieurs instituts et universités».

A cet égard, il a révélé que ce projet est piloté par l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, qui consiste plus précisément à «développer les semences hybrides du maïs et plusieurs légumes».

Dans la même démarche, le ministre a indiqué qu'«il est également procédé au renforcement de la production locale de plantes, conformément au plan sectoriel visant à élargir les cultures arboricoles, comme l'arganier», affirmant que des «études réalisées dans ce domaine permettent de lancer de nouvelles cultures dans le pays, susceptibles de réduire la facture d'importation».

En plus de l'arganier, dont le développement a d'ailleurs fait l'objet de nouvelles instructions qu'a données le président de la République, lors du Conseil des ministres du dimanche dernier, le ministre a cité, entre autres, le bananier qui devra être intégré dans les cultures pratiquées au niveau local, faisant état d'expérimentations et de recherches menées par le Centre de recherche en biotechnologie de Constantine. «Le Centre de recherche en biotechnologie veille actuellement à assurer les plantes de bananier, avec une haute capacité de production, ce qui permettra plus tard de lancer cette culture localement à une plus grande étendue», a-t-il affirmé. Pour les filières viandes, le cap est mis sur l'adaptation de l'alimentation animale, en prônant la substitution d'intrants pouvant être développés localement aux matières premières importées, en s'appuyant sur la logique de la réduction des charges. Le ministre a indiqué, à ce propos, l'utilisation de «méthodes scientifiques pour réduire le coût de production en maîtrisant la chaîne de production, notamment en ce qui concerne les aliments du bétail», à travers l'adoption de «formules sanitaires intégrant des matières agricoles produites localement, permettant ainsi d'augmenter la production à moindre coût». Dans ce domaine, les enjeux sont importants pour la filière viandes, tel qu'il ressort à juste titre d'un travail de recherche mené par l'agronome Chaïma Daoudi de l'ENSA d'El Harrach et dans lequel elle souligne que «face à la demande croissante de l'industrie d'aliments de bétail algérienne en matières premières et à la volatilité des prix observés sur le marché mondial, l'Etat doit appliquer une nouvelle politique du renouvellement agricole et rurale, en prenant une série de mesures visant à trouver des alternatives locales aux matières premières classiquement utilisées (maïs et tourteau de soja)».

L'autre objectif visé par la nouvelle approche adoptée par le secteur est «la réduction de la dépendance extérieure en matière de génétique avicole», en favorisant «la production locale de poules reproductrices», a indiqué le ministre ce mardi.

M. N.

MOSTAGANEM

Le barrage de l'Oued Cheliff atteint sa capacité maximale après les dernières pluies

Le barrage de l'Oued Cheliff a atteint un taux de remplissage de 100% à la faveur des importantes précipitations enregistrées récemment dans la région, rapporte l'APS qui cite la direction de cet ouvrage hydraulique.



L'afflux exceptionnel des eaux au cours des derniers jours a entraîné une hausse rapide du niveau du barrage, permettant d'atteindre sa capacité maximale estimée à près de 30 millions de mètres cubes. Face à cette situation, l'administration du barrage a immédiatement enclenché les procédures de gestion des excédents hydriques afin d'assurer la sécurité de l'ouvrage et des zones avoisinantes.

Ainsi, une partie des volumes excédentaires est actuellement transférée vers le barrage réservoir de Kerrada, dont la capacité globale est évaluée à 61 millions de mètres cubes. Parallèlement, quatre équipes techniques ont été mobilisées et travaillent en continu, jour et nuit, pour évacuer le surplus d'eau vers l'exutoire naturel menant à la mer Méditerranée, en raison de l'augmentation continue et exceptionnelle des apports provenant du lit de l'oued Cheliff.

Dans ce contexte, les autorités locales ont pris une série de mesures préventives afin de faire face à la montée des eaux. Les citoyens résidant à proximité des berges de l'oued, ainsi que les usagers des axes routiers environnants, ont été alertés, notamment dans les communes de Sidi Belattar, Benabdelmalek Ramdane et Mostaganem.

De leur côté, les services de la daïra d'Aïn Tédelès ont signalé une élévation relative du niveau des eaux au niveau du CW 42, reliant Aïn Tédelès à Sidi Belattar. Cette situation a nécessité l'intervention des autorités compétentes pour avertir les automobilistes et recommander d'éviter temporairement l'emprunt de cet axe.

Il est à rappeler que le barrage de l'Oued Cheliff, en complément du barrage de Kerrada, assurait auparavant l'alimentation en eau potable du couloir Mostaganem-Arzew-Oran. Toutefois, la baisse significative des précipitations enregistrée ces dernières années avait conduit à une exploitation limitée de cette ressource, désormais renforcée grâce au retour des pluies.

R. R.

SKIKDA

Une conférence historique pour honorer Didouche Mourad et Rabah Ramdane

Le musée régional du moudjahid Colonel Ali-Kafi de Skikda a organisé, mardi, en coordination avec la Direction des moudjahidine et des ayants droit, une conférence historique consacrée au parcours héroïque des martyrs Didouche Mourad et Rabah Ramdane, figures emblématiques et chefs de la Wilaya II historique durant la glorieuse guerre de Libération nationale.

Accueillie à la bibliothèque du musée, cette rencontre, rapporte l'APS, a permis aux intervenants de retracer les itinéraires militants de Didouche Mourad (1927-1955), l'un des principaux artisans du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, et de Rabah Ramdane, connu sous le nom de guerre Négus (1923-1955), qui joua un rôle déterminant dans l'organisation et la structuration de l'action révolutionnaire dans le Nord-Constantinois.

A cette occasion, le Pr Allaoua Amara, enseignant au département d'histoire de l'Université Emir Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, est revenu sur les grandes étapes du combat du chahid Rabah Ramdane. Il a notamment souligné son engagement actif de la mi-novembre 1954 jusqu'à sa mort en héros en décembre 1955 dans la région d'El Harrouch, où il dirigeait l'un des six groupes constituant le premier noyau de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone centrale du Nord-Constantinois, connue sous l'appellation de Commandement de Smendou.

De son côté, le Dr Sadek Mezhoud, chercheur spécialisé dans le mouvement national et la Révolution algérienne, a présenté une analyse historique approfondie du parcours du martyr Didouche Mourad, mettant en exergue son engagement précoce au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), ainsi que son rôle central dans l'organisation politique et militaire de la Révolution dans la région du Nord-Constantinois. La directrice du musée régional du moudjahid, Mme Samia Berbar, a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre du devoir de mémoire, précisant que l'objectif principal de la conférence est de «renforcer la conscience historique et nationale chez les générations montantes».

À noter que cette rencontre a connu une large participation, réunissant de nombreux passionnés de l'histoire de la Révolution algérienne, ainsi que des membres de la famille du martyr Rabah Ramdane.

R. R./APS

OUM EL BOUAGHI

18 laboratoires de l'Université Larbi-Ben M'hidi dotés de nouveaux équipements

Dix-huit laboratoires de recherche de l'Université Larbi-Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi ont été dotés de nouveaux équipements scientifiques et pédagogiques, a indiqué mardi le vice-recteur chargé du développement et de la planification,Toufik Bendada.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que les laboratoires concernés relèvent de la faculté des sciences exactes, de la faculté des sciences de la nature et de la vie, de l'Institut des sciences et des sciences appliquées, ainsi que de l'Institut des sciences et des techniques appliquées. Il a ajouté qu'une enveloppe financière estimée à 80 millions de dinars a été consacrée à cette opération, actuellement en cours de réalisation.

Cette dotation vise à renforcer les capacités de la recherche scientifique et à permettre aux laboratoires universitaires de suivre les évolutions technologiques et scientifiques dans divers domaines, notamment celui de l'intelligence artificielle (IA), a souligné le vice-recteur.

Par ailleurs, Bendada a annoncé le lancement prochain d'une autre opération portant sur l'aménagement de 14 laboratoires de recherche scientifique relevant des facultés des sciences exactes, des sciences de la nature et de la vie, ainsi que de la faculté des sciences de la terre et de l'architecture. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation des infrastructures de recherche de l'université.

APS

SAÏDA

LE PARC DE LOGEMENTS PUBLICS DE YOUB RENFORCÉ PAR 100 NOUVELLES UNITÉS

Le parc immobilier de la commune de Youb sera renforcé dans les prochains mois par la réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL). Les travaux de ce projet ont atteint un taux d'avancement de 65%, a indiqué mardi, à l'APS, l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), maître d'ouvrage de l'opération. Selon la même source, les travaux de ce programme de logements, lancés au début du mois de mars de l'année dernière, sont programmés sur un délai de réalisation de 18 mois. Une enveloppe financière dépassant 300 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, qui vise à répondre à la demande croissante en logements dans la commune. Parallèlement, les travaux d'aménagement se poursuivent à un rythme soutenu, notamment à travers le raccordement du chantier aux différents réseaux de base, à savoir l'alimentation en eau potable, l'assainissement, le gaz naturel et l'électricité.

Dans ce cadre, le wali, Amoumen Marmouri, a récemment effectué une visite de terrain au chantier, dans le cadre d'une tournée d'inspection de plusieurs projets de développement dans la commune de Youb. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la main-d'œuvre sur le site, de veiller au strict respect des normes de qualité et de livrer le projet dans les délais contractuels. Le wali a également réaffirmé l'engagement des autorités locales à assurer la réalisation et la réception des différents programmes de logements à travers les communes de la wilaya dans les délais légaux, en vue de leur attribution aux bénéficiaires, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

À noter que la daïra de Youb bénéficie d'un programme global de 1.345 logements publics locatifs, dont 895 unités ont déjà été réceptionnées, tandis que les travaux se poursuivent pour le reste du programme.

R. R.

SONDAGE APS BRAHIM-DAHMANI 2025

KAYLIA NEMOUR ET DJAMEL SEDJATI, FIGURES MAJEURES DU SPORT ALGÉRIEN

Lors de la cérémonie du sondage Brahim-Dahmani 2025, qui s'est tenue mardi soir à l'hôtel El Aurassi d'Alger, Kaylia Nemour et Djamel Sedjati ont été élus meilleurs athlètes algériens de l'année. La soirée a également mis en lumière de jeunes talents prometteurs, à l'image du kayakiste Wassim Abdellah Boukazoula, dont les performances témoignent de l'émergence d'une nouvelle génération prête à porter le sport algérien vers de nouveaux sommets. Au-delà des récompenses, la cérémonie a rendu hommage aux pionniers du sport national et aux journalistes qui ont contribué à écrire l'histoire sportive du pays, soulignant l'importance de la mémoire et de la transmission dans le rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale.

La soirée a débuté avec l'intervention de Boumediene Senouci, Directeur général de Djezzy, partenaire officiel de l'événement.

Il a précisé que «le partenariat avec l'APS ne se limite pas à une simple collaboration, mais vise à encourager tous les jeunes Algériens à pratiquer le sport et à se surpasser pour atteindre l'excellence», ajoutant que «Djezzy entend jouer un rôle actif dans le développement du sport national». Pour illustrer cet engagement, M. Senouci a insisté sur les valeurs que véhicule la pratique sportive. «Nous sommes convaincus que le sport est la meilleure école pour apprendre la persévérance et le dépassement de soi», a-t-il affirmé. Selon lui, le soutien de Djezzy ne se limite pas à des mots car il se traduit par un accompagnement concret des talents algériens, permettant aux jeunes athlètes de s'épanouir et de briller sur les scènes nationale et internationale





HOMMAGE AUX PIONNIERS DU SPORT ALGÉRIEN

La cérémonie a ensuite rendu hommage à l'histoire, avec la présence de Mohamed Maouche, ancien joueur de l'équipe de football du FLN qui a offert un tableau dédicacé au Directeur général de l'APS, Samir Gaïd. «Entre 1958 et 1962, nous avons effectué 32 tournées dans le monde entier pour promouvoir la cause nationale. Nous n'avons disputé aucun match sans hisser le drapeau algérien ni chanter notre hymne», a rappelé Maouche sous l'ovation de l'assistance. «Nous avions subjugué le monde par nos sacrifices, en vue d'embrasser notre glorieuse Révolution», a-t-il ajouté, mettant en lumière le rôle pionnier de l'équipe du FLN dans l'histoire sportive et politique du pays.

KAYLIA NEMOUR ET DJAMEL SEDJATI, CHAMPIONS CONFIRMÉS

Le moment fort de la soirée a été la désignation des meilleurs athlètes. La gymnaste Kaylia Nemour a été élue meilleure sportive pour la troisième année consécutive. «Je suis très contente et honorée d'avoir été élue meilleure athlète algérienne. Cela récompense de longs mois de travail acharné et de sacrifices», a-t-elle déclaré. Nemour s'est distinguée lors de plusieurs Coupes du monde en Egypte, en Ouzbékistan et en Indonésie, notamment avec une médaille d'or aux barres asymétriques, score à 15,566 points.

Pour sa part, Djamel Sedjati, vice-champion du monde du 800 mètres, a remporté le vote des journalistes avec 26 voix. «Ce sacre récompense une année difficile et me motve à persévérer. Mon objectif reste de continuer à représenter dignement l'Algérie sur la scène internationale», a-t-il confié, après avoir obtenu la médaille d'argent aux Jeux de Tokyo avec un temps de l'41"90, derrière le Kényan Emmanuel Wanyonyi.L'édition 2025 du sondage Brahim-Dahmani a également mis à l'honneur les champions du handisport, dont les performances ont marqué l'année. Safia Djelal a été désignée meilleure sportive dans sa discipline, le lancer du poids (F57), après avoir battu son propre record mondial avec un jet de 11,67 m. Du côté masculin, Walid Farhah s'est imposé comme meilleur sportif handisport grâce à sa victoire au lancer du club (F32) lors des Championnats du monde à New Delhi, où il a établi un nouveau record avec un lancer de 39,56 m. Ces exploits illustrent la progression et l'excellence des athlètes handisport algériens sur la scène internationale.

LES ESPOIRS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Les jeunes talents ont également été mis à l'honneur. Le kayakiste Wassim Abdellah Boukazoula, sacré meilleur espoir de l'année 2025 à 18 ans, a impressionné les journalistes par ses performances. «Etre reconnu comme le meilleur espoir algérien me motive à redoubler d'efforts pour représenter dignement mon pays», a déclaré Boukazoula, titré champion d'Afrique en K1 200 m et 1.000 m ainsi qu'en duo 500 m. D'autres jeunes athlètes comme Walid Touati (décathlon) et Mohamed Moussaoui (judo) ont également été récompensés pour leurs performances remarquables, confirmant que la relève du sport algérien est bien assurée.

HOMMAGE À DJAÂFAR YEFSAH ET AUX JOURNALISTES SPORTIFS

L'APS a rendu hommage, à titre posthume, à Djaâfar Yefsah, disparu le 1er septembre 2025 à l'âge de 71 ans. «Il a consacré plus d'un quart de siècle à la promotion et au développement du sport algérien, formant plusieurs générations de dirigeants et contribuant à l'organisation d'événements sur les scènes africaine, arabe et internationale», a souligné le Directeur général de l'APS. Cinq journalistes sportifs ont également été distingués pour leur rôle dans la valorisation du sport national : Mohamed Zemmour (APS), Mohamed Nadjib Boukardous («Echaâb»), Yacine Bourouila (EPTV), Sakina Boutamine (Radio/Chaîne I) et Kamel Benmohamed («El Hadef»).La cérémonie du sondage Brahim-Dahmani 2025 a mis en lumière l'excellence et la diversité du sport algérien. Entre figures historiques, champions confirmés et jeunes talents prometteurs, cette édition a démontré que le sport algérien poursuit sa dynamique d'excellence, soutenu par les institutions, les médias et les partenaires privés. La relève est assurée, et l'Algérie continue d'écrire son histoire sportive avec ambition et détermination. **R. S.**

Palmarès historique du sondage Brahim-Dahmani
1977-1985 : les pionniers
• 1977 : Sakina Boutamine (athlétisme), Abderrahmane Morceli (athlétisme)
• 1981 : Lakhdar Belloumi (football)
• 1982 : Rabah Madjer (football)
1990-2000 : l'essor de l'athlétisme et du judo
• 1990 : Noureddine Morceli (athlétisme)
• 1994 : Salima Souakri (judo), Abdelmounaim Yahyaoui (haltérophilie)
• 1996 : Salima Souakri (judo), Hocine Soltani (boxe)
2010-2025 : affirmation de la nouvelle génération
• 2010 : Sonia Aslah (judo), Madjid Bougherra (football)
• 2023 : Kaylia Nemour (gymnastique), Slimane Moula (athlétisme)
• 2025 : Kaylia Nemour (gymnastique), Djamel Sedjati (athlétisme).

FOOTBALL

JS Kabylie : Boulkaboul et Teixeira déjà qualifiés pour la Ligue des champions

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir que ses nouvelles recrues, Chouaïb Boulkaboul et l'Angolais Jaredi Lopes Teixeira, «ont déjà obtenu leurs licences africaines», précisant qu'ils sont donc qualifiés pour jouer en Ligue des champions dès le prochain match face à l'AS FAR. «Les recrues hivernales, Chouaïb Boulkaboul et Jaredi Lopes Teixeira, sont qualifiées pour le prochain match de Ligue des champions, prévu en déplacement chez l'AS FAR», a indiqué la direction de la JSK dans un bref communiqué diffusé sur les réseaux sociaux du club. A l'issue de la troisième journée, disputée le 24 janvier, la JSK occupe la quatrième et dernière place de son groupe, avec seulement deux points au compteur. Le club mise désormais sur les trois journées restantes de cette phase de poules pour rectifier le tir et tenter de décrocher l'un des deux billets qualificatifs pour les quarts de finale. Dans cette perspective, les recrutements de Boulkaboul et Teixeira prennent tout leur sens, et la direction du club s'est rapidement assurée de leur qualification pour renforcer l'équipe dès les prochaines échéances continentales.

APS

ATHLÉTISME

Slimane Moula établit un nouveau record national du 600 m

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a battu le record national du 600 mètres en réalisant un temps de l'1"14"34 lors du meeting international de Potchefstroom, mardi soir en Afrique du Sud. L'ancien record était détenu par l'autre star du demi-fond algérien, Djamel Sedjati, qui avait couru cette distance en l'1"14"36 le 23 mars 2023, également lors d'un meeting international en Afrique du Sud. Il s'agissait de la première course officielle de Slimane Moula en 2026. Son chrono de l'1"14"34 est également considéré comme la meilleure performance mondiale de l'année sur cette distance. Ces résultats confirment le retour en forme de l'international algérien, après plusieurs mois d'absence sur la scène internationale en raison de blessures à répétition.

FOOTBALL

L'ES Sétif sanctionnée après des incidents lors du match contre l'USM Khenchela

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de faire jouer un match à huis clos à l'ES Sétif (ESS) après l'allumage de fumigènes et le jet de projectiles sur la pelouse lors de la rencontre face à l'USM Khenchela, comptant pour la 16e journée de la Ligue 1 Mobilis, et remportée par les Sétifiens sur le score de 4-1. Aucun dommage corporel n'ayant été signalé, la sanction s'accompagne également d'une amende d'un million DA (1.000.000 DA), selon le communiqué officiel publié par la LFP. Par ailleurs, la commission a infligé une suspension de deux matchs au gardien de l'USM Khenchela, Oussama Litim, expulsé pour faute grave lors de ce même match à Sétif.

R. S.

MADJID BOUGHERRA NOMMÉ SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE LIBANAISE DE FOOTBALL

Le technicien algérien Madjid Bougherra a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe nationale libanaise de football, en remplacement du Monténégrin Miodrag Radulovic, a annoncé hier la Fédération libanaise de football (FLF) dans un communiqué officiel. Ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne, Bougherra, âgé de 43 ans, aura pour mission de relancer les performances de la sélection libanaise, éliminée lors des barrages qualificatifs à la dernière Coupe arabe de la FIFA après sa défaite 2-1 face au Soudan, le 26 novembre dernier à Doha. Bougherra avait précédemment présenté sa démission de son poste à la tête de l'équipe nationale A', suite à l'élimination de l'Algérie en quart de finale de la Coupe arabe de la FIFA, alors que l'équipe était tenante du trophée remporté en 2022. Sous sa direction, la sélection A' a également participé à deux éditions du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) : en 2023 à domicile, où elle avait atteint la finale, et en 2025 en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, conclue par une élimination en quart de finale. Il s'agit de la première expérience de Bougherra à la tête d'une sélection nationale hors d'Algérie. Il avait auparavant dirigé plusieurs clubs, notamment Al-Fujaïrah aux Emirats arabes unis et Al-Markhiya SC au Qatar.

APS

FOOTBALL

LA SÉLECTION FÉMININE ACCÉLÈRE LA PRÉPARATION POUR LA CAN FÉMININE 2026

La sélection algérienne féminine de football poursuit intensément son stage de préparation en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Sous la houlette du sélectionneur Farid Benstiti, les joueuses ont suivi mardi deux séances d'entraînement.

La matinée, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa à Alger, a été consacrée au travail physique, tandis que l'après-midi au stade Mustapha Tchaker de Blida, l'accent a été mis sur les aspects technico-tactiques, essentiels pour peaufiner la stratégie de jeu avant la compétition continentale.

Dans le cadre de cette préparation, les filles ont disputé lundi soir un match d'application contre l'AS Alger Centre, au stade Mustapha Tchaker, s'imposant sur le score impressionnant de 11-0, une performance qui a permis d'évaluer l'efficacité offensive et la cohésion de l'équipe. Hier, un second match d'application était prévu face au CR Belouizdad, au Centre technique national de Sidi Moussa, afin de continuer à tester les automatismes et à affiner les rotations dans le groupe.

Le sélectionneur national a convoqué 27 joueuses - dont 23 de champ et 4 gardiennes - toutes issues du championnat local. Selon la FAF, l'objectif est de donner aux talents locaux l'opportunité de démontrer leurs capacités techniques et physiques, avec une perspective d'intégration dans la sélection nationale A pour les prochaines échéances internationales.

La sélection algérienne féminine participera pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et ce, pour la deuxième édition consécutive après 2024. Lors de cette dernière compétition, les joueuses dirigées par Farid Benstiti avaient atteint les quarts de finale, un exploit historique pour le football féminin algérien, avant de s'incliner face au Ghana aux tirs au but (0-0, 2-4).

Cette préparation intensive témoigne de la volonté de la FAF et du staff technique de confirmer et dépasser les performances précédentes, tout en offrant au football féminin algérien une visibilité et un rayonnement renforcés sur la scène africaine.

S. H.



La FAF reporte tous les matchs en raison des conditions météorologiques

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé le report obligatoire de tous les matchs, toutes catégories et divisions confondues, suite à un bulletin météorologique défavorable publié par l'Office national de météorologie (ONM). Dans un communiqué, la FAF précise que cette mesure prend effet immédiatement, afin de garantir la sécurité des joueurs, des officiels et des spectateurs.

La Fédération ajoute que les nouvelles dates des rencontres reportées seront fixées ultérieurement et communiquées à l'ensemble des Ligues concernées.

L'instance fédérale souligne également l'importance du respect strict de cette décision par toutes les équipes et structures affiliées. Elle rappelle que la sécurité reste une priorité et que les conditions météorologiques actuelles ne permettent pas le bon déroulement des matchs. Cette décision intervient alors que le pays fait face à des conditions climatiques exceptionnellement instables, avec des pluies, des vents violents et des risques d'inondations signalés par l'ONM, rendant les terrains impraticables et augmentant le danger pour les participants et le public.

Les clubs et Ligues locales sont désormais invités à ajuster leurs calendriers et à informer leurs joueurs et supporters des changements. La FAF assure que toutes les dispositions seront prises pour minimiser l'impact sur la compétition et que le suivi de la situation météorologique reste constant afin de déterminer rapidement de nouvelles dates pour les matchs reportés.

R. S.

L'USM Alger se sépare d'Abdelhak Benchikha

La direction de l'USM Alger a officialisé, mardi soir, la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur Abdelhak Benchikha, à l'issue d'un accord conclu entre les deux parties.

Le club algérois de Ligue 1 Mobilis a annoncé la nouvelle sur ses réseaux sociaux, précisant que cette décision fait suite à une réunion tenue lundi au siège du club entre le directeur sportif et le technicien. Dans son communiqué, l'USMA a tenu à exprimer ses remerciements à Benchikha pour le travail accompli à la tête de l'équipe et pour son engagement tout au long de son mandat. Le club a également annoncé que les informations concernant la composition du nouveau staff technique seront communiquées prochainement. En attendant la nomination de son successeur, les adjoints de Benchikha assureront l'intérim, afin d'accompagner l'équipe dans la suite du championnat et de maintenir la continuité sportive. Sportivement, l'USM Alger pointe actuellement à la deuxième place du classement de la Ligue 1 Mobilis, ex æquo avec le CR Belouizdad et l'ES Ben Aknoun, avec 24 points chacun. Le club est toutefois à 12 longueurs du leader, le MC Alger, qui totalise 36 points. Cette décision intervient dans un contexte où le club espère relancer sa course au titre et sécuriser sa position en haut du tableau. L'USMA, l'un des clubs historiques du football algérien, entame désormais une nouvelle phase de son championnat sous la conduite temporaire des adjoints de Benchikha, en attendant l'arrivée du futur entraîneur qui devra relever les ambitions du club pour la fin de saison.

R. S.

BASKET-BALL

LE NB STAOUÉLI CONFORTE SA PLACE DE LEADER, LE WO BOUFARIK RESTE EN EMBUSCADE

La Super-Division masculine du championnat algérien de basket-ball a vécu mardi ses matchs en retard, avec des résultats qui ont confirmé la hiérarchie en tête du classement. Le NB Staouéli, solide leader, a remporté un succès étriqué mais précieux face à USM Alger (69-67), consolidant ainsi sa première place avec 36 points en 20 rencontres. Le dauphin, le WO Boufarik, reste à l'affût avec 34 points, mais son match de mardi n'étant pas disputé, l'équipe conserve une pression constante sur le leader. Derrière eux, un peloton de poursuivants, dont le CR Béni Saf, le CS Tlemcen, Rouiba CB et le MC Alger, totalise 32 points, rendant la lutte pour les places d'honneur particulièrement serrée. Lors des rencontres disputées, le RC Rouiba s'est imposé face au CS Tlemcen (83-79), tandis que le MC Alger a dominé l'US Sétif (66-52). A l'autre extrémité du tableau, le TRA Draria a battu le NA Hussein Dey (75-66), et le NB Staouéli a arraché sa victoire sur le fil contre USM Alger (69-67), confirmant sa capacité à remporter des matchs serrés en fin de saison.
Le classement reflète ainsi une hiérarchie nette mais encore ouverte, avec le NB Staouéli en tête, suivi du WO Boufarik, et un groupe de cinq équipes en embuscade à seulement quatre points du leader. Les prochaines journées seront cruciales pour départager les prétendants au titre et déterminer les positions pour les play-offs. Avec encore plusieurs matchs à jouer, la course au championnat reste intense, et chaque point compte pour les équipes du haut du tableau. Le NB Staouéli, fort de sa régularité, vise désormais à transformer son avance en un titre final, tandis que le WO Boufarik, fidèle dauphin, pourrait jouer les trouble-fêtes jusqu'au bout.

R. S.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

L'Algérie en demi-finales après sa victoire sur l'Angola, l'Egypte domine le Nigeria

La sélection égyptienne masculine de handball a signé une victoire écrasante face au Nigeria (48-22, mi-temps 15-5) mardi à Kigali, lors de la deuxième et dernière journée du groupe A du tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations 2026. Cette performance confirme la domination des Pharaons dans le groupe, avec un parcours parfait jusqu'ici. Dans le même temps, l'Algérie a assuré sa place en demi-finales en battant l'Angola sur le score de 27 à 22 (mi-temps 14-10). Cette victoire, combinée à la différence de buts, permet aux Algériens de terminer deuxièmes du groupe A (+3), devant le Nigeria (-1) et l'Angola (-2). Grâce à ce succès, le Sept national décroche également son billet pour le Championnat du monde 2027 en Allemagne. Le tour principal du groupe A s'achève ainsi avec le classement suivant : 1. Egypte (6 pts), 2. Algérie (2 pts, +3), 3. Angola (2 pts, -1), 4. Nigeria (2 pts, -2). Lors de la première journée dimanche 25 janvier, l'Egypte avait dominé l'Algérie 42-28, tandis que l'Angola s'était imposé contre le Nigeria 27-24.

En demi-finale, programmée aujourd'hui, l'Algérie affrontera le premier du groupe B, la Tunisie en l'occurrence. Avec cette qualification, l'Algérie confirme sa régularité et sa compétitivité sur la scène africaine et se positionne comme l'un des favoris pour la conquête du trophée, tandis que l'Egypte, invaincue, reste le grand prétendant au titre.

R. S.

LA GRÈVE HISTORIQUE DES HUIT JOURS

Un tournant décisif dans la Révolution algérienne

L'Algérie a commémoré, hier, le 69e anniversaire de la grève historique des huit jours, un événement majeur qui a illustré avec éclat l'unité du peuple algérien, son attachement indéfectible à sa Révolution et sa capacité de résistance face à l'occupation française, tout en mettant à nu les pratiques criminelles du colonialisme.



Par l'ampleur de la mobilisation populaire et la large adhésion qu'elle a suscitée, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au sein de la communauté nationale à l'étranger, cette grève a mis en évidence la forte cohésion entre les différentes composantes de la société algérienne et leur ralliement unanime à la Révolution de libération nationale.

Cet élan populaire a bénéficié d'un important écho médiatique, notamment à travers la presse révolutionnaire de l'époque et la Radio secrète, qui a joué un rôle déterminant dans la sensibilisation et la mobilisation des Algériens. Par ses appels répétés à la résistance durant cette semaine de lutte, elle a contribué à déjouer les tentatives de désinformation, poussant la France coloniale à recourir à tous les moyens de répression et de manipulation.

La grève générale, lancée à l'appel du Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN), et préparée par les chefs des six wilayas historiques, s'est déroulée du 28 janvier au 4 février 1957. Elle a enregistré la participation massive des organisations de masse, notamment les travailleurs, les commerçants, les artisans et l'ensemble des catégories sociales. Cette adhésion unanime à l'action révolutionnaire a permis d'unifier davantage les rangs du peuple algérien autour de sa cause nationale, de réduire à néant les allégations de l'occupant français et de faire entendre, avec force, la voix de la Révolution algérienne sur la scène internationale, tout en réaffirmant que le FLN constituait l'unique représentant légitime du peuple algérien.

La grève des huit jours a ainsi contribué à la réalisation de l'un des objectifs majeurs de la Révolution nationale, en amenant l'Assemblée générale des Nations Unies à inscrire la question algérienne à l'ordre du jour de sa 11e session, dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et ce, à la demande du groupe arabo-asiatique. Elle a également mis en échec les manœuvres de l'occupant visant à dissocier le peuple de sa Révolution par la propagande et la désinformation, et à soutenir les partisans de l'« Algérie française ».

En répondant massivement à l'appel à la grève, le peuple algérien a porté un coup sévère à la France coloniale, qui a tenté d'étouffer la résistance par les massacres, la répression aveugle, les arrestations arbitraires, la torture, les expulsions et la destruction systématique des biens.

Les forces coloniales françaises ont alors lancé une vaste campagne d'arrestations visant plusieurs dirigeants de la Révolution, à leur tête le martyr Larbi Ben M'hidi, mort sous les sévices de la torture. Elles ont également découvert la cachette d'Ali La Pointe et de ses compagnons, qui ont refusé de se rendre et sont tombés en martyrs. Selon les historiens, les autorités coloniales ont mené des opérations de ratissage à grande échelle pour briser la grève, causant la mort de près de 1 500 fidayine armés, soutenus par environ 5 000 civils au niveau de la Casbah. L'administration coloniale a également interrogé près de 40 % de la population algérienne, procédant à des dizaines d'arrestations suivies d'exécutions, tandis que des centaines d'autres citoyens ont été envoyés dans des camps de concentration. Cependant, cette répression sanglante et ces massacres n'ont pas entamé la détermination du peuple algérien, comme en témoignent les grandes manifestations du 11 décembre 1960 et la poursuite de la lutte jusqu'au recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale.

Cette grève historique, qui constituait une application concrète des résolutions du Congrès de la Soummam appelant à la dynamisation du soutien populaire à la Révolution, a également été marquée par la participation active de la communauté algérienne à l'étranger, notamment en France, adressant ainsi un message clair de cohésion entre le peuple algérien et sa direction révolutionnaire.

APS

PUB LICITÉ

Le décret pour encadrer la gestion et la sécurité des salles de projection de cinémas publié

Le décret encadrant l'exploitation des salles, multiplexes et espaces de projection publics de films, vient d'être publié au «Journal officiel» n° 07. Il vient en application de la loi n° 24-07 du 29 avril 2024, et impose désormais des standards stricts de sécurité, de confort et de transparence.



Cette réforme marque une étape majeure vers la modernisation du secteur cinématographique et la protection des spectateurs. L'objectif étant de renforcer la gestion des salles, assurer la sécurité des spectateurs et moderniser les lieux de projection pour répondre aux standards internationaux.
La régulation de l'industrie cinématographique en Algérie franchit une étape majeure avec la publication d'un cahier des charges détaillé encadrant l'exploitation des salles de cinéma, multiplexes et espaces publics de projection. Conformément à la loi n° 24-07 du 29 avril 2024 relative à l'industrie cinématographique, ce texte fixe les obligations légales, techniques et administratives des exploitants et vise à garantir une expérience cinématographique de qualité tout en assurant la sécurité et le confort des spectateurs.
Tout exploitant souhaitant projeter des films dans des espaces ouverts au public doit désormais obtenir une autorisation délivrée par le Centre national du cinéma, après vérification de la conformité des infrastructures aux normes établies. Ces contrôles portent sur plusieurs aspects : l'inclinaison des sièges, la disposition des fauteuils, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la qualité de l'acoustique, la sécurité des installations et la modernité des équipements de projection. L'exploitant doit justifier de sa qualité de propriétaire, copropriétaire, concessionnaire ou locataire, et s'engager à respecter strictement les dispositions légales et réglementaires.

SÉCURITÉ ET CONFORT : DES NORMES STRICTES ET DES CONTRÔLES RENFORCÉS

Le cahier des charges met un accent particulier sur la sécurité du public et du personnel. Toutes les salles doivent être équipées d'un groupe électrogène, garantissant la continuité du service en cas de coupure de courant, ainsi que de systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage opérationnels. L'éclairage principal et l'éclairage de sécurité doivent permettre une orientation rapide et sûre vers les issues de secours. Les matériaux utilisés pour les revêtements muraux, les sièges ou les rideaux doivent être ignifuges, et des systèmes de vidéosurveillance sont obligatoires. Les exploitants sont également tenus de mettre en place un règlement de sécurité contre les incendies et les risques de panique, validé par les services de la Protection civile, incluant alarmes, installations d'extinction automatiques ou manuelles, et affichage clair des consignes de sécurité en langues nationale et étrangère. Le personnel doit suivre une formation spécifique à la sécurité incendie et aux techniques d'évacuation du public, et un registre détaillant toutes les interventions techniques et observations des contrôles périodiques doit être tenu à jour. Les services du Centre national du cinéma réaliseront des inspections régulières et des audits de conformité, garantissant ainsi le respect de ces standards.

ENCADREMENT DU FONCTIONNEMENT ET PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

Outre la sécurité, le texte fixe des règles strictes pour le fonctionnement quotidien des salles. La vente et la consommation d'alcool, le tabac et toute substance nocive sont interdits. Les films ne peuvent être projetés qu'après obtention du visa d'exploitation, et les projections doivent respecter strictement la version autorisée du film, sans modification ni altération. Les exploitants sont responsables de l'affichage des horaires, des films programmés, et des tarifs sur supports visibles et clairs, et doivent permettre la vente de billets sur papier ou en ligne, incluant différents types de tarifs : complet, demi-tarif, scolaire ou universitaire. En cas de retard supérieur à 30 minutes ou d'interruption de projection de plus de 15 minutes, le remboursement du billet doit être effectué. Les salles peuvent exploiter une cafétéria, mais uniquement dans le respect de la législation et des horaires de projection. L'accès des agents de contrôle, officiers de police judiciaire et inspecteurs du cinéma doit être garanti à tout moment, y compris en présence ou en absence du public. Toutes les portes desservant les salles doivent s'ouvrir facilement vers l'extérieur pour faciliter l'évacuation en cas d'urgence.
Ce nouveau cahier des charges constitue un outil de professionnalisation sans précédent pour le secteur cinématographique algérien. Il offre un cadre clair pour la gestion administrative, technique et sécuritaire des salles, tout en permettant d'harmoniser les pratiques locales avec les normes internationales. L'objectif est double : offrir aux spectateurs une expérience confortable, sûre et de qualité, et soutenir le développement et la promotion du cinéma national.
En encadrant de manière stricte la sécurité, le confort, la programmation et la gestion administrative, ce texte constitue également un levier de valorisation de l'industrie cinématographique algérienne, susceptible d'attirer des investissements et de stimuler la création cinématographique locale. Avec ces mesures, les pouvoirs publics entendent créer un environnement plus professionnel et fiable, où le public peut profiter pleinement des films dans des conditions optimales et les exploitants disposent d'un cadre réglementaire solide pour développer leur activité.

S. H.

Le classement des salles de cinéma définit par un décret exécutif

Le décret exécutif n°26-72, qui vient d'être publié, pris en application de l'article 27 de la loi n°24-07 relative à l'industrie cinématographique, établit le cadre juridique et organisationnel de la commission de classement des salles de cinéma. Ce texte définit avec précision la composition, les missions et le fonctionnement de cette instance essentielle à la régulation et au développement de l'activité cinématographique en Algérie.
Le classement des salles de cinéma est décliné en plusieurs catégories : salles d'art et d'essai, salles hors catégorie, première et deuxième catégories, ainsi que multiplexes.
Les salles d'art et d'essai privilégient des œuvres innovantes, de qualité ou reflétant la diversité cinématographique internationale, tandis que les salles hors catégorie se distinguent par des équipements haut de gamme et des services annexes prestigieux. Les multiplexes se caractérisent par la présence d'au moins trois salles, une capacité minimale de 600 fauteuils et des installations offrant un confort optimal et une qualité de projection élevée.
Les salles de première et deuxième catégories sont classées en fonction du nombre de séances quotidiennes, de l'équipement et des services proposés. Le décret prévoit également les modalités de validité et de révision du classement, fixé à cinq ans, renouvelable. La réévaluation peut intervenir à la demande du propriétaire ou du centre national du cinéma, notamment en cas de travaux majeurs ou de non-conformité aux critères du classement initial. Chaque salle classée se voit remettre un badge officiel, visible à l'entrée, attestant de sa catégorie. Ainsi, le décret n°26-72 constitue un outil structurant pour le secteur cinématographique, garantissant la qualité des infrastructures, la diversité des offres et le respect des standards professionnels. Il établit un équilibre entre exigence qualitative et accompagnement administratif, contribuant à la professionnalisation et à la valorisation des salles de cinéma en Algérie.

M. H.

Constantine officialise le Festival culturel international «Panorama Cinéma»

Un arrêté ministériel daté du 23 décembre 2025, portant institutionnalisation du Festival culturel international annuel «Panorama Cinéma» à Constantine, a été publié au «Journal officiel» n° 6, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts, relayé par l'APS. Cette décision intervient dans le prolongement des engagements pris par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, lors de sa rencontre avec les artistes et acteurs culturels de la wilaya de Constantine, à l'occasion de sa visite effectuée en décembre dernier, faisant suite à celle du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, la ministre avait souligné l'importance de renforcer la présence de l'Algérie sur la scène cinématographique internationale et de redynamiser la vie culturelle dans la ville du Vieux Rocher à travers des manifestations artistiques de dimension mondiale.
Selon le communiqué du ministère, le Festival «Panorama Cinéma» ambitionne de devenir un espace d'échange et de dialogue entre les professionnels du septième art, en mettant en valeur les expériences contemporaines du cinéma algérien et en favorisant l'émergence de nouveaux talents. Il vise également à accompagner et soutenir les projets prometteurs dans les domaines de la réalisation, de l'écriture de scénarios et des techniques cinématographiques, tout en offrant un cadre propice à la formation et au perfectionnement des jeunes créateurs. En outre, la manifestation entend s'ouvrir aux différentes écoles et courants du cinéma international afin de créer un paysage artistique riche et diversifié, reflétant la pluralité des visions, des styles et des approches esthétiques.
A travers cette institutionnalisation, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté de faire de Constantine un pôle culturel majeur et un carrefour de rencontres cinématographiques à l'échelle régionale et internationale.

R. C

SAHARA OCCIDENTAL

Des voix sahraouies alertent contre toute remise en cause du cadre onusien

Des avocats et intellectuels sahraouis mettent en garde contre les tentatives visant à requalifier la question du Sahara occidental en simple différend politique. Ils rappellent que seule une approche fondée sur le droit international, la décolonisation et l'autodétermination, sous l'égide de l'ONU, peut garantir une solution juste et durable.



Des avocats et écrivains sahraouis ont exprimé leur vive inquiétude face aux efforts visant à soustraire la question du Sahara occidental à son cadre juridique international, fondé sur la décolonisation et le droit à l'autodétermination. Selon eux, toute tentative de redéfinition du conflit en dehors des Nations unies constitue une menace directe pour les droits du peuple sahraoui et pour les perspectives d'une paix durable. Dans un article largement relayé sur les réseaux sociaux, l'écrivain sahraoui Mohamed Fadel El Hait met en garde contre «toute déviation, même minime» de la qualification du Sahara occidental comme processus de décolonisation. Une telle évolution, estime-t-il, aurait «de graves conséquences juridiques et politiques». Alors que les Nations unies continuent de considérer le Sahara occidental comme un territoire non autonome, l'auteur souligne que le Maroc intensifie ses démarches pour présenter le conflit comme un «différend politique régional». Dans son analyse intitulée «La question du Sahara occidental : entre décolonisation et solution politique», El Hait insiste sur le fait que la qualification juridique d'un conflit n'est pas symbolique, mais détermine les droits reconnus aux peuples concernés et les mécanismes de règlement applicables. Selon lui, toute cause reconnue comme relevant de la décolonisation place le droit à l'autodétermination au cœur du processus. Modifier cette classification revient, affirme-t-il, à un outil politique destiné à affaiblir ou à retarder ce droit fondamental. Il rappelle que l'histoire récente montre que les peuples ayant préservé le cadre juridique de la décolonisation - comme au Timor oriental, en Namibie ou en Erythrée - ont fini par recouvrer leurs droits.

El Hait appelle ainsi les élites sahraouies à défendre la substance même de leur cause face aux tentatives de dilution juridique et politique, avertissant que toute «solution pratique» déconnectée du droit à l'autodétermination perdrait son caractère libre et volontaire.

De son côté, l'avocat sahraoui et défenseur des droits humains Mhamed Hali affirme que «toute solution imposée sans le consentement préalable et explicite du peuple sahraoui est illégitime». Dans un entretien accordé au quotidien espagnol «El Pais», il établit un lien direct entre la requalification du conflit et la détérioration de la situation des droits humains dans les territoires occupés. Membre de la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis, Hali décrit des conditions de détention «inhumaines» dans les prisons marocaines, marquées par l'isolement, de graves problèmes de santé et des peines lourdes infligées à des militants, étudiants et manifestants pacifiques.

Le journal souligne que ces violations ne constituent pas des cas isolés, mais relèvent d'un phénomène systémique. Pour ces voix sahraouies, le respect du droit international et du cadre onusien demeure la seule voie crédible pour une solution juste à la question du Sahara occidental.

R. I.

L'APLS revendique des attaques contre des positions marocaines à Guelta

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, mardi, des attaques contre des bases et des retranchements de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, lui infligeant «de lourdes pertes humaines et matérielles», a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon la même source, des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, mardi matin, par «d'intenses bombardements», des positions de l'armée marocaine dans la région d'Achrek Laghrab, relevant du secteur de Guelta.

L'information a été rapportée par l'Agence de presse sahraouie SPS. Le communiqué précise que les opérations de l'APLS se poursuivent contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines, leur causant «d'importantes pertes humaines et matérielles».

R. I.

UN TRIBUNAL ESPAGNOL GÈLE LES COMPTES BANCAIRES DU CONSULAT DU MAROC À MURCIE

Un tribunal espagnol a gelé les comptes bancaires du consulat du Maroc dans la ville de Murcie (sud-est) en application d'une décision de justice définitive relative à une affaire de harcèlement et de licenciement abusif dont a été victime une ancienne employée du consulat et suite au refus de cette représentation du Makhzen de payer les dédommagements décidés par la même juridiction. Selon des médias espagnols, cette décision intervient suite à une plainte portée par la secrétaire de l'ancien consul du Maroc à Murcie pour harcèlement. Les agissements dont a été victime l'ancienne secrétaire «représentent une atteinte grave aux droits humains ayant eu un impact négatif sur sa santé et sa carrière», soulignent les médias espagnols. Le tribunal espagnol a jugé illégal le licenciement de l'employée de l'ambassade et a ordonné sa réintégration, en plus d'un dédommagement de 50.000 euros et le paiement des arriérés de salaire. Le consulat du Maroc a refusé d'appliquer la décision de justice, d'où le gel de ses comptes. La justice a prélevé un total de 64.000 euros des comptes bloqués pour couvrir une partie des dédommagements décidés, notent les mêmes sources. Le tribunal a également rejeté le principe de l'immunité diplomatique brandi par la représentation marocaine, précisant que le litige concernait une relation de travail avec une employée locale non concernée par l'immunité diplomatique. Un argument d'autant plus valable dans des affaires liées aux mœurs ou aux droits fondamentaux des personnes.

APS

LES INTEMPÉRIES À MADAGASCAR ONT FAIT 19 MORTS ET DES MILLIERS DE SINISTRÉS DEPUIS FIN NOVEMBRE

Les intempéries qui frappent Madagascar depuis la fin du mois de novembre dernier ont fait 19 morts et 19 blessés, selon un bilan actualisé publié mardi soir par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). Un précédent bilan, communiqué début janvier, faisait état de 11 décès. Au total, plus de 6.000 personnes, représentant environ 1.600 ménages, ont été affectées à travers le pays. Les dégâts matériels sont importants, avec 1.319 habitations inondées et une centaine de maisons totalement détruites. Le secteur agricole n'a pas été épargné, enregistrant l'inondation de près de 70 hectares de rizières.

La région d'Analamanga, située dans les Hautes Terres centrales, demeure la plus touchée, concentrant près de la moitié des sinistrés recensés à l'échelle nationale. Selon les services météorologiques malgaches, une zone de convergence intertropicale affecte actuellement le pays, avec une intensité faible à modérée. Les vents associés influencent particulièrement les conditions météorologiques dans le nord de l'île, favorisant la formation de pluies orageuses.

PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES SANS ABRI À GHAZA (ONU)

Plus d'un million de civils palestiniens sont sans abri dans la bande de Ghaza, où l'hiver s'est installé depuis plusieurs semaines et où les conditions d'hébergement dans les camps pour déplacés ne sont pas non plus meilleures en raison du manque de moyens face aux pluies torrentielles de ces derniers jours, a alerté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), appelant à des solutions d'urgence dans cette enclave.



Dans un communiqué publié mardi soir, l'OCHA a appelé à la mise en place de solutions durables pour répondre aux besoins de la population, dont les maisons ont été entièrement rasées par les bombardements de l'entité sioniste qui poursuit son agression, en violation du cessez-le-feu entré en vigueur le 11 octobre 2025.

L'organisation onusienne réclame en effet l'acheminement de l'aide matérielle nécessaire, dont des outils pour la réparation des habitations endommagées, des matériaux pour la mise en place d'espaces de chauffage collectifs, ainsi que d'équipements pour le déblaiement des décombres qui ont enseveli des dizaines de civils palestiniens, victimes de la guerre génocidaire sioniste qui a réduit plus de 90% de la bande de Ghaza en ruines, le but étant de prendre le contrôle de cette enclave et achever le processus de colonisation de ce qui reste des territoires palestiniens. L'OCHA a également souligné que les Nations unies et leurs partenaires poursuivent leurs opérations sur le terrain, en dépit des restrictions imposées par l'occupation sur l'entrée de l'aide humanitaire, et ce, dans un contexte marqué par une dépression météorologique qui a fait, selon les statistiques des autorités sanitaires palestiniennes, 10 morts.

En effet, l'entité sioniste a mis en place un véritable stratagème visant à entraver l'accès à l'aide humanitaire d'urgence, dans une ferme volonté de prolonger la souffrance des Palestiniens et les pousser à un exil collectif forcé. Autrement dit, le défi de la reconstruction de la bande de Ghaza apparaît comme un rêve lointain dans les conditions actuelles, malgré les pressions exercées par de nombreuses parties pour accélérer le retour des civils dans leurs foyers à moitié ou complètement détruits. Outre ces difficultés, il y a le coût de la reconstruction qui s'élève à des dizaines de milliards de dollars. Selon certaines estimations, plus de 50 milliards de dollars seront nécessaires pour la reconstruction d'environ 300.000 à 350.000 logements. C'est pourquoi le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a souligné, encore une fois mardi, l'urgence d'ouvrir tous les points de passage pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à la population de la bande de Ghaza.

S'exprimant lors du Conseil des ministres, M. Mustafa a souligné l'importance de l'ouverture des points de passage pour l'accès de l'aide humanitaire afin de parer à l'urgence en cette période hivernale notamment. Par ailleurs, il a condamné l'agression perpétrée par l'armée d'occupation sioniste dans la bourgade de Kafr Aqab et le camp de réfugiés de Qalandia, situé au nord d'El Qods-Est occupée, la qualifiant «d'acte relevant d'une politique systématique ciblant les Palestiniens à El Qods». Il a également dénoncé les mesures répressives de l'occupation sioniste contre les institutions locales et internationales œuvrant auprès du peuple palestinien à El Qods, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa). Il a souligné que la seule solution à la crise des réfugiés palestiniens réside dans un règlement politique juste, fondé sur le droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU.

Lyès M.

RDC-ITURI

La Monusco renforce la protection des champs et des écoles face aux groupes armés

La mission de maintien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco), déployée pour protéger les civils, s'efforce de sécuriser également les champs et les écoles, menacés par les activités des groupes armés qui sévissent dans la province de l'Ituri. La Monusco met en œuvre «la phase finale de l'opération "Récolte sécurisée+"», a indiqué à la presse, mardi à New York, le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric, précisant que cette opération vise à «permettre aux communautés d'accéder en toute sécurité à leurs champs pendant la saison des récoltes».

Les Casques bleus y parviennent grâce à une présence et des patrouilles renforcées, ainsi qu'à leur engagement auprès des communautés et des autorités locales, a-t-il souligné, ajoutant qu'ils soutiennent également les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide afin de dissuader les activités des groupes armés et de garantir la liberté de circulation le long des principaux axes routiers. Depuis le lancement de l'opération, fin octobre 2025, la mission de maintien de la paix a déployé plus de 200 patrouilles.

Celles-ci ont protégé près de 18.000 personnes et sécurisé la récolte et le transport de plus de 17.000 tonnes de produits alimentaires tels que le manioc, le maïs, les pommes de terre, les bananes et les ananas, a fait savoir M. Dujarric.

Par ailleurs, la Monusco a lancé l'opération «Ecole sécurisée», créant ainsi «un environnement protecteur pour 11.500 élèves dans des zones ciblées de la province de l'Ituri», a-t-il ajouté.

Des patrouilles ont été déployées autour des écoles afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel et de maintenir les établissements scolaires ouverts et sécurisés.

EFFONDREMENT D'UNE MINE D'OR AU SOUDAN

13 MORTS ET 6 BLESSÉS

Treize personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans l'effondrement d'une mine d'or dans le sud du Soudan, ravagé par un conflit armé, a annoncé hier la compagnie nationale des mines. L'accident s'est produit vendredi dans «cinq puits abandonnés» de la mine d'Oum Fakroun, dans l'Etat du Sud-Kordofan, a précisé la Mineral Resources Company (SMRC) dans un communiqué. «Les puits avaient été abandonnés et fermés, mais certains mineurs s'y sont introduits et y travaillaient illégalement», a expliqué la compagnie. Le conflit qui ravage le pays a fragilisé une économie déjà précaire et laissé une grande partie de la population au chômage. Malgré cela, la SMRC a annoncé une production d'or «record sur cinq ans», avec 70 tonnes en 2025. Le Soudan figure parmi les principaux producteurs d'or du continent africain. La majorité de l'or extrait provient d'exploitations artisanales et de petite échelle, comme celles d'Oum Fakroun. Ces mines manquent de mesures de sécurité et utilisent souvent des produits chimiques dangereux, entraînant fréquemment des maladies dans les zones environnantes. Avant le conflit, l'exploitation minière artisanale employait plus de deux millions de personnes. Le conflit a déjà fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes, constituant ce que l'ONU qualifie de «pire crise humanitaire au monde».

APS

SOUDAN DU SUD

L'UNION AFRICAINE APPELLE À LA DÉSESCALADE ET AU RESPECT DE L'ACCORD DE PAIX

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, s'est dit préoccupé face à la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines régions de la République du Soudan du Sud, notamment dans l'Etat de Jonglei, appelant à la désescalade et au respect de l'accord de paix revitalisé.

Dans un communiqué publié mardi, le président de la Commission de l'UA a condamné tout appel ou acte de violence visant les populations civiles, réaffirmant que la protection des civils demeure «une responsabilité fondamentale qui incombe à l'ensemble des parties au conflit». A cet égard, il a appelé toutes les parties à «faire preuve de la plus grande retenue et à se conformer pleinement à leurs engagements au titre de l'accord de paix revitalisé», soulignant que cela implique «le respect strict des dispositions relatives au cessez-le-feu, l'observation des mécanismes de partage du pouvoir convenus et le retour à une prise de décision inclusive fondée sur le consensus».

M. Ali Youssouf a également appelé à «placer les intérêts du peuple du Soudan du Sud au-dessus de toute autre considération et à résoudre les différends persistants par le dialogue et des moyens pacifiques», en vue de garantir l'achèvement réussi de la période de transition.

Page animée par **FARID BELGACEM**

VOLKSWAGEN DÉTRÔNE TESLA SUR L'ÉLECTRIQUE EN EUROPE EN 2025

C'est la fin de l'ère Tesla en Europe. Après plusieurs années de domination sans partage sur le marché du véhicule électrique, le constructeur californien vient de céder sa couronne à Volkswagen. Les chiffres de ventes pour l'année 2025 sont sans appel.



Avec 274.417 véhicules électriques immatriculés sur le Vieux Continent, le groupe allemand s'impose comme le nouveau leader, reléguant Tesla à la deuxième place avec 238.765 unités. Un basculement historique qui marque un tournant majeur pour l'industrie automobile européenne.

Cette victoire n'est pas le fruit d'un simple ralentissement conjoncturel de Tesla, mais bien d'une dynamique opposée entre les deux constructeurs. Alors que les ventes de l'Américain reculent de 27% sur un an, Volkswagen affiche une croissance spectaculaire de 56%. Douze mois plus tôt, la situation était pourtant radicalement différente. En effet, en 2024, Tesla écoulait encore près du double de véhicules électriques par rapport à son rival allemand. En un an, l'équilibre des forces s'est totalement inversé.

Le paradoxe est frappant. Tesla continue de dominer le classement des modèles les plus vendus individuellement. Le Model Y reste la voiture électrique numéro un en Europe avec plus de 151.000 unités, tandis que le Model 3 se classe toujours sur le podium. Mais cette réussite par modèle ne suffit plus à compenser l'érosion globale de la marque. Face à une concurrence devenue plus structurée, la stratégie de concentration de Tesla montre désormais ses limites.

Volkswagen, à l'inverse, récolte les fruits d'une approche industrielle fondée sur la diversité et la couverture de marché. La gamme ID permet au constructeur de répondre à presque tous les segments clés avec les citadines, SUV compacts, familiales et berlines. Cette stratégie de maillage évite la dépendance à un seul best-seller et sécurise les volumes. Résultat, la marque parvient à capter une clientèle plus large, sensible à la variété, aux réseaux de distribution locaux et à une image perçue comme plus rassurante. Au-delà de Volkswagen, c'est l'ensemble du groupe qui impose sa domination. Quatre marques européennes figurent désormais dans le top 5 des ventes électriques, dont BMW, Skoda et Audi qui complètent un classement largement favorable aux constructeurs historiques. Longtemps critiqués pour leur retard face au pionnier californien, ces acteurs démontrent une capacité de rattrapage impressionnante, soutenue par une montée en puissance industrielle et une meilleure maîtrise des coûts.

En 2025, les ventes de véhicules électriques en Europe ont progressé de 30%, atteignant 2,58 millions d'unités. La chute relative de Tesla ne peut donc pas être imputée à un essoufflement de la demande, mais bien à une redistribution des cartes au profit des marques européennes. La victoire de Volkswagen symbolise ainsi plus qu'un simple succès commercial. Elle marque la fin d'un cycle où Tesla incarnait, à elle seule, l'avenir de l'électrique en Europe. Désormais, le leadership change de camp, et l'offensive des constructeurs traditionnels semble loin d'être terminée.

F. B.

Dacia Sandero, n°1 en Europe pour la 2e année consécutive

Les chiffres viennent de tomber. La Dacia Sandero est la voiture la plus vendue en Europe tous canaux confondus pour la deuxième année consécutive. Une performance qui confirme l'engouement des Européens pour les citadines accessibles et fonctionnelles. La bataille a été serrée avec sa cousine, la Renault Clio, mais c'est bien la Sandero qui décroche la couronne. En 2025, ce sont 289.295 exemplaires qui ont trouvé preneur sur le Vieux Continent, soit près d'une voiture sur 55 vendue en Europe.

Depuis son lancement en 2008, la citadine roumaine s'est écoulée à 3,58 millions d'unités, preuve de sa popularité durable.

La France figure parmi les marchés phares de la Sandero. Sur les 697.408 Dacia vendues dans le monde en 2025, près de 20% l'ont été dans l'Hexagone. Les ventes françaises de la Sandero ont légèrement reculé à 64.000 unités, soit une baisse d'environ 15%, mais restent solides. L'Espagne constitue un autre marché clé, où la Sandero règne en maître depuis 2020. Avec 38.549 ventes, elle y progresse de 17%, devançant largement la Renault Clio (27.000 unités) et la Seat Ibiza (23.201 unités). Le succès devrait se poursuivre en 2026. La Sandero vient en effet de bénéficier d'un lifting complet, tant esthétique que mécanique, et d'une nouvelle gamme de motorisations, dont un bloc hybride prévu en fin d'année. Malgré son âge, le modèle conserve un potentiel commercial important. L'année prochaine s'annonce également prometteuse pour l'ensemble de la marque Dacia. Les prévisions tablent sur une croissance de 3,1% par rapport à 2024, grâce à l'élargissement de la gamme. Le constructeur présentera notamment le projet C-Neo, un modèle du segment C disponible en thermique et hybride, ainsi qu'une nouvelle citadine électrique, dérivée de la dernière Twingo. Cette dernière viendra compléter la Spring, qui s'est imposée en 2025 comme la voiture électrique la plus vendue de son segment tous canaux confondus.

F. B.

Volvo déploie la mise à jour la plus importante de son histoire

Volvo s'apprête à transformer l'expérience de conduite de millions d'automobilistes grâce à une mise à jour logicielle d'une ampleur inédite. Le constructeur suédois va déployer une nouvelle interface sur près de 2,5 millions de véhicules à travers le monde, offrant une véritable seconde jeunesse à des modèles parfois âgés de plusieurs années.

Cette évolution repose sur l'intégration de Google Gemini au cœur du système multimédia. Tous les modèles équipés d'Android Automotive, produits depuis le lancement du XC40 Recharge, bénéficieront du nouveau Volvo Car UX. L'objectif est d'unifier l'interface, les menus et la navigation afin de proposer une expérience proche de celle des modèles les plus récents comme l'EX90. Selon Anders Bell, responsable de l'ingénierie, «cette mise à jour figure parmi les plus vastes jamais réalisées à distance dans l'automobile.

Le projet a, toutefois, nécessité un important travail d'adaptation, les véhicules plus anciens ne disposant pas de la même puissance de calcul que les modèles actuels».

F. B.

L'IA MENACE LES PUCES DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

La pénurie mondiale de semi-conducteurs survenue durant la pandémie de la Covid-19 a profondément marqué l'industrie automobile, provoquant des arrêts de production et des retards de livraison à grande échelle. Alors que ce traumatisme semblait derrière nous, une nouvelle source d'inquiétude émerge et pourrait raviver ces difficultés, à savoir le développement fulgurant de l'intelligence artificielle. Selon plusieurs analystes interrogés par Bloomberg, «l'explosion des besoins liés à l'IA et aux centres de données pourrait entraîner une nouvelle pénurie de puces électroniques». Les géants technologiques investissent massivement dans des serveurs toujours plus puissants, utilisant des semi-conducteurs de type DRAM, des composants de mémoire avancés indispensables au fonctionnement des systèmes d'IA. Même si les puces automobiles sont généralement moins sophistiquées, elles reposent en grande partie sur les mêmes matières premières, notamment le silicium.

Face à cette demande extrêmement lucrative, les grands fabricants de puces comme Samsung, SK Hynix ou Micron auraient commencé à privilégier les clients du secteur technologique, au détriment des constructeurs automobiles et de leurs fournisseurs. Cette réorientation se fait déjà sentir sur les prix. David Lesne, analyste chez UBS, affirme que « certains fabricants de véhicules ont reconnu des hausses de coûts dépassant les 100% pour des composants essentiels».

Les conséquences pourraient être lourdes. Les constructeurs très dépendants de l'électronique, comme Tesla ou Rivian, seraient particulièrement exposés, tandis que des groupes plus traditionnels comme Ford ou General Motors pourraient être relativement mieux protégés. Pour Matthew Beecham, de S&P Global Mobility, «le temps presse», estimant que des «perturbations de production sont possibles dès 2026 et 2027, avec un risque majeur à l'horizon 2028, lorsque l'abandon des anciennes puces deviendra inévitable».

F. B.

La Banque mondiale annonce 250 millions de dollars pour soutenir les PME au Niger

La Banque mondiale a annoncé un don de 250 millions de dollars au Niger pour renforcer le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et soutenir le secteur financier national.
L'information a été révélée mardi par le représentant résident de l'institution, Affouda Leon Biaou, lors d'une audience avec le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, à Niamey.
Selon le représentant de la Banque mondiale, cette aide s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un projet visant à faciliter l'accès des PME aux services financiers et à améliorer la résilience du secteur bancaire. Il a précisé que des échanges détaillés ont été menés avec les autorités nigériennes sur la restitution des discussions techniques avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Ce projet, qui devrait bénéficier à un large spectre d'entreprises, vise notamment à stimuler la croissance économique locale, créer des emplois et améliorer l'accès au crédit pour les petites structures souvent fragiles face aux contraintes financières. Il marque une étape importante dans la coopération entre le Niger et la Banque mondiale, qui s'inscrit dans une stratégie plus large de développement économique et d'inclusion financière. L'annonce de ce don intervient alors que le Niger cherche à renforcer son tissu entrepreneurial et à diversifier son économie, encore largement dépendante du secteur extractif. Pour la Banque mondiale, cet appui constitue un levier essentiel pour encourager l'investissement privé, soutenir la compétitivité des entreprises locales et consolider un environnement financier plus stable et performant.

R. N.

DIALOGUE AVEC LA PRESSE ÉLECTRONIQUE

Accompagner le développement et l'information fiable



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, mardi, une réunion de travail avec les responsables de sites d'information électroniques agréés, dans le cadre du dialogue avec les acteurs du secteur et de l'écoute de leurs préoccupations professionnelles, a indiqué un communiqué du ministère.
Cette rencontre s'inscrit dans la série de réunions menées par le ministre avec l'ensemble des médias nationaux, tous supports confondus, afin d'ouvrir des canaux de concertation et d'échanger sur les principaux enjeux liés au développement de la presse électronique. Bouamama a exprimé sa «fierté pour le travail considérable accompli par les sites d'information électroniques dans la défense du pays» et leur rôle dans la mise en avant des efforts des institutions de l'État. Il a invité ces médias à accompagner les grands projets en cours pour renforcer la place de l'Algérie sur les plans régional et international et soutenir l'économie nationale.
Les participants ont salué le soutien apporté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la presse électronique à travers la promulgation de lois d'organisation et la mise en place d'un appui financier garantissant sa pérennité. La rencontre a également permis de souligner l'importance stratégique des médias nationaux dans la «bataille de la conscience» menée par l'Algérie pour contrer les campagnes extérieures de désinformation et de manipulation. En conclusion, le ministre a insisté sur la responsabilité des médias électroniques dans la construction d'un système médiatique solide et cohérent, garantissant aux citoyens un accès à une information fiable et en temps réel, tout en luttant efficacement contre les infox et les discours fallacieux.

R. N.

L'or franchit les 5.200 dollars l'once, porté par la faiblesse du dollar



Hier, le prix de l'or a franchi pour la première fois le seuil symbolique des 5.200 dollars l'once, profitant de la baisse persistante du dollar et renforçant sa position de valeur refuge pour les investisseurs.
En début de séance, le métal précieux enregistrait une progression de 2,13 %, atteignant 5.290,46 dollars l'once.
Après un net recul la veille, le dollar retrouvait légèrement des couleurs hier, progressant de 0,40% à 1,1994 dollar pour un euro. Néanmoins, la devise américaine reste affaiblie depuis plusieurs mois, affectée par la perte de confiance des investisseurs dans son rôle de valeur refuge, dans un contexte marqué par les tensions commerciales, géopolitiques et monétaires.
Mardi, l'euro avait même franchi brièvement la barre des 1,20 dollar, un niveau inédit depuis plus de quatre ans.
Le regard des marchés est désormais tourné vers la Réserve fédérale américaine (Fed) et la conférence de presse de son président, Jerome Powell, qui a eu lieu hier dans la soirée. Les analystes anticipent un maintien des taux d'intérêt dans la fourchette actuelle, comprise entre 3,50 et 3,75%, ce qui pourrait continuer d'influencer la trajectoire des marchés des métaux précieux et des devises.
Dans ce contexte d'incertitudes économiques et financières, l'or reste considéré par les investisseurs comme une valeur sûre, offrant une protection face aux fluctuations des devises et aux turbulences des marchés mondiaux.

R. I.

La tempête Kristin fait au moins deux morts et des dégâts majeurs au Portugal

La tempête Kristin a frappé le Portugal dans la nuit de mardi à hier, provoquant au moins deux décès et des dégâts considérables dans la région de Lisbonne et le centre du pays. Entre 00h00 et 08h, les services de secours ont dû intervenir sur près de 1.500 incidents liés aux fortes pluies et aux rafales de vent atteignant 150 km/h.
A Vila Franca de Xira, dans la banlieue de Lisbonne, une personne a été tuée lorsqu'un arbre arraché par le vent a percuté sa voiture, a indiqué l'Autorité nationale de protection civile. Dans le district de Leiria, au centre du pays, un autre décès a été enregistré à Monte Real, après la chute d'une structure métallique.
Le gouvernement a qualifié Kristin d'«événement climatique extrême» et souligné les dommages importants causés sur plusieurs parties du territoire. Jusqu'à 850.000 foyers et institutions ont été privés d'électricité, tandis que de nombreux axes routiers restaient bloqués ou partiellement obstrués, y compris la principale autoroute reliant Lisbonne au Nord. La circulation ferroviaire a également été perturbée dans plusieurs régions.
Plusieurs communes ont fermé les écoles hier. Sur la côte, à Figueira da Foz, le vent a renversé une grande roue dans un parc d'attractions, illustrant la violence des rafales.
Après avoir traversé le Portugal, Kristin a poursuivi sa route vers l'est, atteignant l'Espagne hier matin, où elle a entraîné de fortes chutes de neige, notamment à Madrid. Les autorités européennes suivent de près l'évolution de la tempête, qui reste particulièrement dangereuse pour les infrastructures et la sécurité des populations.

R. I.

LA VOIE D'ALGÉRIE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la Sarl
CHROME COMMUNICATION

ADMINISTRATION
administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :
M. Azzouz

Directeur de la publication
Lyès Menacer
lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction
Saida Azzouz
redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique
Kamal Allalou
pao@lavoiedalgerie.dz

Siège social :
02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger
Tél. :/Fax : +213 023 709 668
E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :
Régie publicitaire : 023 709 668
(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER
coordination@lavoiedalgerie.dz

Pour votre PUBLICITÉ s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tél : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 /
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'Impression d'Alger (SIA)

DIFFUSION
Distribution de journaux
et magazines Smichat Sid Ali
Mob : 0541 91 92 49

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés



Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations menées à travers le territoire national. Une quantité de munitions a également été saisie durant la période allant du 21 au 27 janvier en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 21 au 27 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, « une force combinée a saisi, lors d'une opération de recherche et de fouille à Tamanrasset, en 6e Région militaire, trois (3) roquettes de type RPG-7 et une quantité de munitions, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 74 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,5 kilogrammes de cocaïne et 468.516 comprimés psychotropes ont été saisis », ajoute la même source.

« À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 263 individus et saisi 25 véhicules, 339 groupes électrogènes, 213 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut, de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », note le communiqué. De même, « 17 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, quatre (4) fusils de chasse et 12.580 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 73 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 371 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan.

APS

MOURAD BELKHELFA NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DU GROUPE SAIDAL

Le professeur Mourad Belkhelfa a été officiellement installé, hier à Alger, au poste de directeur général par intérim du Groupe Saidal, en remplacement de Mme Nabila Benygzer, selon un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.
Spécialiste des sciences biologiques et de la biotechnologie, M. Belkhelfa est titulaire de plusieurs diplômes supérieurs dans ces domaines, ainsi que d'un magistère en biotechnologie.
Son parcours académique et scientifique est marqué par une solide expertise en recherche et en innovation.
Au sein du Groupe Saidal, il a exercé plusieurs responsabilités, notamment en tant que conseiller scientifique et chef de projets scientifiques.
Il a également occupé de hautes fonctions dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du développement industriel, contribuant à la promotion des activités pharmaceutiques et biotechnologiques nationales.
Cette nomination intervient dans un contexte de renforcement des capacités du Groupe Saidal et de consolidation de son rôle stratégique dans l'industrie pharmaceutique algérienne.

R.N

Timimoun bientôt reliée à Constantine par une nouvelle liaison aérienne

Une nouvelle desserte aérienne reliant les wilayas de Timimoun et de Constantine sera prochainement mise en service par la compagnie Domestic Airlines, a annoncé mercredi la direction des transports de la wilaya de Timimoun.

Cette initiative vise à répondre à la demande croissante des voyageurs, à faciliter les déplacements entre le Sud-Ouest et l'Est du pays, et à soutenir la dynamique de développement socio-économique de la région. Selon le directeur des transports de Timimoun, Aïssa Belloula, cette liaison constitue un levier important pour améliorer la mobilité des passagers et renforcer l'attractivité du territoire. Le lancement de cette ligne est prévu pour le 6 février prochain. Le vol s'effectuera au départ d'Alger, avec une escale à Constantine, avant de rejoindre Timimoun, en aller-retour. D'autres liaisons aériennes intérieures sont également programmées à partir du mois de mars, reliant Timimoun à plusieurs destinations nationales.

Cette annonce a été favorablement accueillie par les citoyens et les acteurs locaux, qui y voient une avancée majeure en matière de connectivité aérienne. La nouvelle desserte devrait notamment réduire la pression sur la ligne Timimoun-Alger et simplifier les déplacements vers l'Est du pays, jusque-là contraints de transiter systématiquement par la capitale.

R.N

SPORT

Clôture du championnat régional inter-services de police de Karaté-Do et Judo à Ouargla

Les épreuves du championnat régional de Karaté-Do et de Judo inter-services de police, saison 2025/2026, zone Sud-est, se sont achevées hier à Ouargla, au terme de deux jours de compétition marqués par un esprit sportif exemplaire et un niveau technique relevé. A l'issue des compétitions de Karaté-Do, l'équipe de la sûreté de la wilaya de Ouargla s'est distinguée en remportant la première place en discipline Kata, devançant respectivement les équipes de la sûreté des wilayas d'El-Meghaier et de Touggourt, classées deuxième et troisième. En Kumité, la formation de Ouargla a confirmé sa suprématie en s'adjugeant également la première place, devant celles de Touggourt et d'El-Meghaier.

Présidant la cérémonie de clôture, l'inspecteur régional de police, zone Sud-est, le contrôleur général Lahcen Hassaine, s'est félicité du fair-play et de la discipline dont ont fait preuve les participants. Il a également salué la qualité technique des prestations, estimant qu'elles reflètent le sérieux du travail de préparation et d'encadrement assuré par les différents services de police.

Organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), en coordination avec le service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la police du Sud-est, cette compétition a réuni des karatékas et judokas issus des directions de sûreté des wilayas de Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaa, Illizi, Touggourt, El-Meghaier, Biskra et Ouargla. Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport au sein du corps de la police et du renforcement des liens de fraternité entre ses différentes structures.

R.S

FOOTBALL

L'ASO Chlef enrôle le gardien Chamseddine Rahmani

L'ASO Chlef, club de la Ligue 1 Mobilis, a officialisé mercredi le recrutement du gardien Chamseddine Rahmani, en provenance du MC Oran. Âgé de 35 ans, Rahmani quitte El Hamri en quête de plus de temps de jeu et signe un contrat jusqu'au 30 juin 2026.

Il devient la deuxième recrue de l'ASO cet hiver, après le défenseur central Fouad Rahmani (MB Rouissat), tandis que deux départs ont été enregistrés : Abdelillah Badani et Zineddine Boutamène. Le club dispose encore de deux licences, qu'il pourrait utiliser pour renforcer le milieu de terrain et l'attaque, secteur fragilisé par le départ de l'attaquant togolais Yawo Evra Agbagno. Actuellement 13e avec 23 points, l'ASO Chlef espère redynamiser son effectif pour réussir une phase retour solide et se maintenir en Ligue 1.

MÉTÉO

21	ALGER		14
15	CONSTANTINE		8
16	ANNABA		12
21	ORAN		16